

L'Union des Cantons de l'Est

ZÉPH. NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

63me ANNEE

ARTHABASKA, JEUDI, 28 NOVEMBRE 1929

No. 51

"L'Union des Cantons de l'Est"
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE

ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance.

ANNONCES
Insertions, la ligne 30 centimes
Insertions subséquentes 20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratuit pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres, seront insérées comme annonces, à 2 centimes la ligne.

NOTRE CODE CIVIL

UN MONUMENT A RESPECTER

Sous ces titres, notre confrère, de Montréal, "La Presse" publie l'article qui suit. Nous partageons sans restriction les opinions émises par notre confrère.

"Quels motifs animent les personnes qui cherchent à discréditer le code de la province de Québec en le présentant sous la figure d'un vieillard décrépiti, injuste et grognon ? Il serait peut-être intéressant de le savoir, mais nous ne nous y attarderons pas. Disons seulement que ces dénigreurs rendent un mauvais service à la cause qu'ils prétendent aider en même temps qu'ils travaillent à saper l'une des bases fondamentales de notre société. Se rendent-ils compte du mal qu'ils font à notre province française ?

L'honorable M. J.-L. Perron l'a dit justement dans sa récente causerie du Club féminin Wilfrid Laurier : avant de changer la législation qui régle les rapports au sein de la famille dans la province de Québec, il importe de bien voir si l'on a mieux à mettre à la place. Or, jusqu'ici, les "réformistes" ont simplement suggéré de biffer plusieurs articles du Code civil, sous prétexte qu'ils ne devraient plus avoir aucune application, à la suite de la révolution survenue dans le statut de la femme en ces dernières années. Et, au soutien de cette prétention, on invoque toute une série de cas faux ou extrêmes qui ne prouvent absolument rien.

Nous avons confiance que pareilles attaques, malgré le zèle digne d'une meilleure cause qu'y apportent leurs auteurs, resteront inutiles et vaines. Notre Code civil est un monument juridique qui a subi l'épreuve du temps. Il constitue encore un patrimoine historique que nous ne saurions trop respecter. Bien plus, il est une des assises principales sur lesquelles repose notre vie nationale. Aussi ne peut-on que rester soupçonneux et sceptique sur la valeur d'une cause qui ne saurait triompher que par le sacrifice complet ou simplement partiel de notre législation civile.

Car, comme le rappelait l'hon. M. Perron, il est faux de soutenir que le Code actuel réduit pour ainsi dire la femme en esclavage. Au contraire, il permet d'accorder à la femme la plus grande protection possible. Mais, en même temps, il est fondé sur ce principe séculaire que les époux sont conjoints, des partenaires, des associés voués à la même tâche d'élever convenablement leur famille. Il est aussi fondé sur cet autre principe de première importance que l'efficacité du mariage, si on peut ainsi s'exprimer, exige que, tout en laissant à chacun des époux sa part suffisante de droits et de responsabilités, le mari reste le chef du foyer et voir à y faire régner l'ordre. Rien d'humiliant certes pour la femme à jouer loyalement ce rôle de collaboratrice ?

Pourquoi la femme de chez nous se plaindrait-elle quand la loi lui donne des avantages que l'on ne trouve presque nulle part ailleurs ? Alors que dans d'autres pays, et nous ne parlons pas ici

de pays barbares ou non civilisés, la femme est bafouée, avilie, méprisée, elle occupe chez nous, quand elle le veut et qu'elle sait remplir ses devoirs, un rang qui en fait comme la reine du foyer, un rang qui lui permet d'exercer une influence aussi profonde que salutaire. Prenons garde de faire descendre la femme de ce piédestal où l'on l'a élevée le respect et la considération de notre société ! Ce serait une des plus graves erreurs que nous pourrions commettre.

Les "réformistes" qui impatientent certaines clauses de notre Code civil ont le tort grave de recourir à des cas d'exception, à des exemples anormaux, à des situations en quelque sorte monstrueuses, pour demander un nouveau statut légal de la femme en notre province. Notre législation, résumé des travaux des juristes de l'ancienne Rome et de ceux de l'époque napoléonienne, établit une règle moyenne, générale ; elle ne prétend pas guérir tous les maux, empêcher toutes les injustices ; elle est à base de bonne volonté et de loyale entente. C'est ce que l'on oublie trop souvent.

Que certaines adaptations, certains rajustements de détails deviennent parfois nécessaires, parce que les conditions ne sont plus les mêmes, personne n'y contredira. Mais nous devons nous garder soigneusement de détruire l'équilibre de notre législation concernant la femme, par des changements radicaux du genre de ceux que l'on réclame en certains quartiers. Le Code civil forme un tout homogène et des modifications trop profondes sur un point ne manqueraient pas d'avoir leur répercussion sur les autres.

Laissons donc plutôt à la commission créée par le gouvernement de la province de Québec le soin d'étudier comment le Code civil pourrait être amendé de manière à mieux répondre aux besoins de la société contemporaine. Quant au reste, n'allons pas commettre l'imprudence de saper l'œuvre légale dont les siècles ont reconnu la sagesse et qui a si bien servi les intérêts généraux de notre communauté jusqu'ici !

DIMINUTION DE LA TAXE DE VENTE

Trente millions par année seront dégrévés des épaules des contribuables, si la taxe de vente est réduite de deux à un pour cent, comme l'a laissé entendre le premier ministre King à Edmonton. Dans les sept mois écoulés entre le premier avril et le 31 octobre, les taxes de vente ont rapporté le montant de \$38,000,000. Si cette proportion est maintenue jusqu'à la fin de l'exercice le rendement de 1930 sera de \$65,000,000.

Ce montant sera réduit de la moitié par la diminution du pourcentage de deux à un pour cent. Les heureux effets de cette réduction, seront ressentis par chaque homme, femme ou enfant dans le Canada. Partagés entre les sujets du Dominion, cette réduction représente un présent de trois dollars à chaque homme, femme ou enfant.

La taxe de vente qui était de trois pour cent fut portée en 1922 à six pour cent. En 1924, elle était réduite à cinq pour cent. En 1927 elle était réduite à quatre pour cent. En 1928 on enlevait encore un pour cent, et cette année elle est de deux pour cent. L'abolition de la taxe de vente avant la fin de 1930 est prévue ici. La taxe de vente pour le présent exercice fiscal donnera un montant approximatif de \$60,000,000 et l'an prochain, \$30,000,000.

Une remarquable phase dans la série des réductions de taxes inscrites par le gouvernement King, c'est qu'elles ont été faites en même temps que le total du revenu du pays augmentait et que la dette du pays diminuait.

LE RENDEMENT AGRICOLE DANS LA PROVINCE

Le rapport de M. Henri Bois, directeur du service de l'Economie rurale, démontre qu'il est supérieur à celui de l'an dernier.

Un rapport très complet, le plus complet jamais publié jusqu'ici sur la récolte dans la Province vient d'être rendu public par M. Henri Bois, B.S.A., directeur du service de l'Economie rurale. Ce document contient des données très intéressantes sur la situation agricole de toutes les parties du Québec.

L'on remarquera que dans presque toutes les régions de la province le rendement agricole de cette année est nettement supérieur à celui de l'année dernière.

Nord de la province : A l'exception du comté de Chicoutimi où la récolte est estimée 20% inférieure à celle de l'an dernier, la récolte de 1929, pour la région du Lac St-Jean, de l'Abitibi et du Témiscamingue est nettement supérieure. Les étendues ensemencées sont un peu plus considérables que celles de l'an dernier. La fenaison a un peu souffert des mauvaises conditions de température surtout dans le Lac St-Jean, et quelques dommages ont été causés par la gelée dans l'Abitibi et par les pluies dans le Lac St-Jean. Le Témiscamingue a été particulièrement favorisé, et l'on rapporte des rendements moyens de 30 minots pour le blé de printemps, 38 pour l'avoine et 35 pour l'orge, la récolte elle-même est d'environ 300% supérieure à celle de l'an dernier.

Bas St-Laurent : Rendement supérieur à celui de l'an dernier. Conditions du marché assez fermes. Dommages causés par la gelée hâtive et pluies trop abondantes. Les pâturages se sont maintenus aux meilleures conditions. Les étendues ensemencées n'ont guère varié excepté peut-être pour ce qui regarde les pommes de terre. Cette culture a quelque peu perdu en étendue mais elle a gagné en rendement et en qualité. La culture des autres plantes sarclées a progressé en étendues, en rendement et en qualité.

Région de Québec : La récolte dans ce district est d'environ 20 à 25% supérieure à celle de l'an dernier. La qualité des produits est bonne. Les étendues en culture ont quelque peu augmenté surtout pour les céréales. Le marché local se maintient. Les cultures sarclées sont bonnes à l'exception du maïs qui a souffert de la température trop fraîche que nous avons eue à certains moments de l'été. Les pommes de terre se vendent bien et leur rendement est satisfaisant dans la majorité des comtés de ce district. Les fruits, surtout dans Montmorency, ont donné une bonne récolte.

Bois-Francs et Cantons de l'Est : La récolte de ce district a été faite dans d'excellentes conditions pour la grande majorité des comtés qui s'y trouvent. Le rendement, comparativement à celui de l'an dernier, est d'environ 15% plus élevé. Mais la plus valeur de la récolte, dans son ensemble, dépend plutôt d'une qualité meilleure que d'une quantité plus grande. Le marché local est plutôt ferme surtout en ce qui regarde les céréales. On ne mentionne pratiquement pas de dégâts causés par les insectes ou la température. Les maladies des pommes de terre ont fait un peu de dommages. Le maïs a ensemencé un peu en plus d'étendue. Par contre, les étendues en A.P.V., ont considérablement augmenté.

Région de Montréal : La récolte de ce district, y compris les étendues et les rendements, est d'à peu près 25% supérieure à celle de l'an dernier. Dans quelques comtés, le rendement est de 30%, même 50% plus élevé. Dans les régions à foin des comtés du nord

du St-Laurent, la récolte de trèfle est plutôt faible. Les céréales accusent une augmentation considérable. L'arrosage de tabac a considérablement bénéficié de la température favorable des derniers jours d'août et du commencement de septembre et sa qualité plutôt bonne. Le marché local est assez ferme et il ne paraît pas y avoir de difficultés particulières à l'écoulement de la récolte. Quelques comtés ont souffert de sécheresse qui a surtout affecté la qualité des pâturages. Les dommages causés par les insectes et les maladies ne sont pas considérables dans le district.

Note : L'on remarquera que les rendements des récoltes, cette année, sont donnés en comparaison avec la récolte de 1928. Il convient de dire cependant que cette dernière fut plutôt faible et qu'une culture qui accuse une augmentation de rendement de 30 à 35% se rapproche de ce que nous considérons un rendement normal. Prise dans son ensemble la récolte de la province, cette année, d'après les rapports qui ont été soumis à ce bureau depuis le mois de juillet, peut être considérée comme une récolte normale, et s'il fallait dire autre chose, nous dirions une récolte un peu supérieure à la normale pour beaucoup de comtés.

LA DUREE DES FORETS DANS QUEBEC

NE PEUT ETRE LIMITEE A CE POINT

Québec, 22.—En commentant une déclaration faite par Sir George Courthope, industriel anglais, devant les membres du Parlement anglais, à l'effet que le Canada pourra à peine se suffire en bois, dans trente ans, les personnages officiels du ministère provincial des terres et forêts ont protesté, de façon énergique, contre une semblable déclaration qui ne peut pas s'appliquer à la province de Québec. Québec, en tête de toutes les provinces du Dominion au point de vue des industries et du capital qui y est placé, a d'énormes ressources en bois et pulpe, a-t-on dit, et par suite de la politique de conservation adoptée par le ministère des terres et forêts, il n'y a pas lieu de croire que la situation signalée par Sir George Courthope puisse se réaliser.

M. Piché
Définissant la situation du Québec, par rapport à l'industrie du bois, M. G.-C. Piché, directeur du service provincial des forêts, a déclaré : "Les experts du service forestier de Québec n'ont pas la prétention de fixer une limite à la durée de nos ressources forestières étant donné qu'ils n'ont pas ce qu'il faut pour l'établir. Mais, connaissant les progrès accomplis chaque année, alors que certains territoires sont sous contrôle au point de vue conservation, et sachant que de vastes étendues de forêt ne sont pas encore concédées, ils sont d'avis que nos ressources forestières non seulement produiront autant dans trente ans mais plus qu'aujourd'hui."

"En conservant et étendant les moyens déjà employés pour protéger les forêts contre les incendies, les insectes, en usant les vieilles forêts, en plantant de nouvelles forêts, la prophétie de sir Georges Courthope ne se réalisera pas."

"Etant donné qu'au point de vue croissance la province de Québec dépasse de beaucoup certains pays européens qui produisent plusieurs centaines de pieds de planche par acre, il n'y a pas lieu de s'alarmer, dit M. Piché en concluant."

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
Porte-Tout-jours La
Signature de Castoria

EXCELLENTE ANNEE POUR LA VOIRIE

1,584 milles de bons chemins ont été construits, ce qui fait un total de 12,502 dans la province. 188 ponts

Québec, 23.—L'hon. M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la construction et de l'entretien des bonnes routes étant terminée avec l'apparition des premières neiges, le ministre décrit le travail qui a été accompli sous sa direction et celle de son sous-ministre, M. J.-L. Boulanger, au cours de l'été. Lorsqu'il a accepté le portefeuille de la Voirie et des Mines, l'hon. M. Perrault a déclaré qu'il entendait poursuivre avec plus de vigueur si possible la politique de l'hon. M. J.-L. Perron. Il a tenu parole. En effet, il s'est fait plus de travaux que jamais cette année au ministère des routes.

"Nous avons construit 1,584 milles de bons chemins en 1929" a dit l'hon. M. Perrault. "Au mois de janvier dernier, j'ai déclaré à la Chambre qu'il restait 600 milles à construire pour compléter le réseau de nos 50 routes régionales. Cet automne, il n'en reste plus que 286 milles. Le reste de nos travaux a été fait dans des chemins municipaux et la longueur totale de nouveaux chemins construits cette année, je viens de vous dire dépasse 1,500 milles."

"Et l'entretien ?"
"Nous avons entretenu 10,194 milles de bonnes routes", répondit le ministre. "De ce nombre, il y a 4,801 routes régionales et provinciales et 6,113 chemins municipaux. Actuellement, nous avons dans la province 12,502 milles de bons chemins, ce qui veut dire que l'entretien sera plus considérable l'an prochain."

Ce n'est pas tout ce que le ministère de la Voirie a fait en 1929 : "188 ponts et pontons ont été construits pendant l'année", dit M. Perrault. "Nous avons aussi commencé à mettre en pratique notre politique pour faire disparaître les traverses à niveau. Deux de ces traverses ont été supprimées totalement et quatorze l'ont été partiellement. De ce côté, nous ferons de grands progrès l'an prochain. Le ministère de la Voirie s'est aussi occupé de l'embellissement de nos routes", ajouta l'hon. M. Perrault, et nous avons planté 26,860 arbres le long de nos chemins. Nous avons fourni 22,157 arbres à des municipalités et à des particuliers, de sorte que 49,017 arbres ont été plantés sur le bord des routes. Enfin, nous avons fourni gratuitement 1,815,672 livres de chaux pour blanchir les bâtisses, les clôtures, etc., et notre belle campagne a été ainsi rendue plus attrayante."

L'hon. M. Perrault est enchanté des bons services de tous les officiers de son ministère et il a fait leur éloge.

COOPERATION DE L'INDUSTRIE ET DE L'ETAT

Washington, 22.—A la suite d'une entrevue à la Maison Blanche avec un groupe considérable de capitaines d'industries et d'hommes d'affaires éminents, le Président Hoover a annoncé son projet de formation d'une organisation représentant l'industrie, le travail et le commerce. Cette organisation coopérerait avec le gouvernement dans le but de stabiliser les affaires du pays et prévenir d'autres bouleversements semblables à celui provoqué par la récente crise du marché.

Henry Ford, qui était présent, annonça qu'il décréterait une augmentation générale de salaire, sur une base de pourcentage, à ses employés. M. Ford déclara que l'"hésitation en affaires" actuelle n'était pas causée par l'effondrement du marché, mais partiellement par le sérieux éloignement des esprits du domaine des affaires dans le but de s'enrichir rapidement par la spéculation.

"CULTIVATEURS"

Confiez la vente de vos produits à la
COOPERATIVE FEDEREE, Princeville

C'est votre société ; elle a été établie dans l'unique but de vous protéger, de vous obtenir les plus hauts prix du marché et d'écouler tout ce que vous lui confiez sans intermédiaires inutiles, de manière à vous rendre cent pour cent de la valeur de vos produits.

Des milliers de cultivateurs sont déjà convaincus de la nécessité de la COOPERATION par y avoir trouvé leur profit.

Princeville, ce 20 sept. 1929.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault & Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Girouard, rue de l'Eglise.
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.
Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
WILFRID GIROUARD, B.A. B.C.L. M.P.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.
AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Tél. Local Bureau : rue de l'Eglise

JOHN F. WALSH, C. R.
AVOCAT
Tél. Harbour 1943. Bureau 97 St-Jacques
MONTREAL, P. Q.

P. H. COTE, C. R.
AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau : en sa maison privée, en face de l'Hôtel de Ville, où M. Côté pratique également.

WILLIAM PARADIS
B.A., LL.L.
Avocat et Procureur
AMOS, P. Q.

Laliberté & Marchand
AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND
Bureaux : Hôtel de Ville

NOTAIRES

Laverge & Garneau
NOTAIRES
ARTHABASKA, P. Q.
L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU, L. L. L.

B. FEENEY, B.A., LL.B.
NOTAIRE
Assurances : Vie-Feu.
Achat et vente de Débitures
Bureaux : PRINCEVILLE et VICTORIAVILLE (Bloc Tourigny)
7 fév. J. n. o.

P. EMILE BERGERON
L.L.L.
NOTAIRE
Edifice Mme Dr Poulin,
Rue Notre-Dame,
VICTORIAVILLE,
28 nov. 1 an.

Vous trouverez à la Librairie de "L'Union" à Arthabaska, des ampoules électriques de 25, 40, 50 et 60 volts, au prix de 25 sous.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD
INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.
Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois préparé.

Tourigny & Tourigny
MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Meubles—Tapis—Prêlats

Le Dr Roch Hébert
SPÉCIALISTE
Des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
31A Des Forges, TROIS-RIVIERES

Le Dr Hébert sera à Victoriaville, à l'Hôtel Tanguay, le dernier mardi de chaque mois, où il verra les clients de 8 hrs a. m. à 1 hre p. m.
Tél. 1425.

Docteur Edgar Larouche
DENTISTE
Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE
Extraction sans douleur—Méthodes Modernes

Docteur L.-A. Trudeau
ex-externe des hôpitaux de Paris
Spécialités : Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.
104 rue King Ouest,
SHERBROOKE, P. Q.
Phone 159
17 déc. 1 an.

HOTEL PLAZA
Plan Européen \$1.50 et plus
446-448 Place Jacques-Cartier
MONTREAL, Qué.
Tél. P. : Office, Main 1440
" Hôtel, Main 5843
" Hôtel, Main 5839
Eau chaude et froide dans chaque chambre
25 chambres avec BAIN.

LEONCE APRIL, Prop.
W. GERVAIS, Gérant.
6 sept.—1 an.

Tél. Bell 63
Tél. Local 318
Résidence Local 334
JEAN A. PELLERIN
Assurances Générales
Vie, Feu, Automobiles, Accidents, Maladies, Responsabilités, Vol, Bris de Glaces, Etc.
Edifice Tourigny
VICTORIAVILLE, QUE.
6 juin 1 an

Nous venons de recevoir un bel assortiment d'articles en cuir d'une maison française, de Limoges (France) que nous vendons à bon marché.—Librairie de "L'Union"

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 28 NOVEMBRE 1929.

Fête au Collège des Frères des Ecoles Chrétiennes et au Couvent des Dames de la Congrégation

Dimanche dernier était l'anniversaire de naissance de M. le chanoine L.-A. Côté, curé de cette paroisse. Les Dames de la Congrégation et leurs élèves, et les Frères des Ecoles Chrétiennes et leurs élèves ont tenu à lui présenter leurs hommages.

A quatre heures de l'après-midi, avait lieu une séance au couvent. Plusieurs prêtres des environs, un grand nombre de citoyens de cette paroisse avaient tenu à assister à cette séance. Mgr Onil Milot, curé de Victoriaville, était parmi les personnes présentes.

Il y eut du chant et présentation d'adresse à laquelle répondit M. le chanoine.

Le soir, à huit heures, il y avait aussi au collège une séance intime où les élèves présentèrent leurs hommages et leurs vœux à M. le chanoine qui les en remercia et leur donna un grand congé.

L'honorable J.-E. Perrault, ministre de la voirie et des mines présente à M. le curé au nom de tous les citoyens de cette paroisse, leurs vœux et leurs meilleurs souhaits.

"L'Union des Cantons de l'Est" offre à M. le chanoine L. A. Côté, ses vœux et ses souhaits de santé et de longue vie. Elle espère que longtemps encore il dirigera les destinées spirituelles de Saint-Christophe.

Le Canada chez nous

Le service de colonisation du Chemin de fer National vient de publier sous le titre de "Le Canada Chez Nous" une intéressante brochure qui se distingue par la précision et la clarté des renseignements. Dans ses quelque trente pages illustrées, l'ouvrage montre succinctement les principaux organismes de l'ossature économique du pays. On y voit, comme sur l'écran, passer une série de tableaux synoptiques représentant l'agriculture, les forêts, les pêcheries, l'industrie, le commerce, les voies de transport, l'instruction publique, la coopération, le tourisme, le sport, etc. Chaque province y figure avec ses ressources spéciales, ses industries fondamentales. Le Québec colonisable y tient une place préminente. Cette "terre française, sous le drapeau britannique, offre au père de famille qui veut établir ses enfants des avantages sérieux" "Aucun pays au monde n'est plus hospitalier aujourd'hui que notre province pour le Canadien-français émigré, le Belge, le Français, le Suisse.

L'auteur nous transporte successivement dans nos grandes régions de colonisation et nous en fait voir les caractères distinctifs. Ce sont la Matapédia, la Gaspésie et Témiscouata dans le Bas-Québec, puis le royaume du Saguenay, l'Abitibi, le Témiscamingue. Nous franchissons ensuite le nord-est et le nord-ouest ontarien, les provinces des prairies, où nous faisons de courts arrêts dans la vallée de la Rivière Rouge et la région du Saint-Laurent en territoire manitobain, à Gravelbourg, et autres centres florissants de la Saskatchewan. De là nous pénétrons dans l'Alberta et voyons se profiler les grandes vallées de l'ouest central : Sainte-Rose-du-Lac, Tisdale, Melfort, Prince-Albert, Saint-Walburg, Saint-Paul, Bonnyville, Edmonton, Athabaska et la région si prometteuse de la rivière La Paix. L'itinéraire finit à la Colombie Britannique.

Dans l'introduction, l'auteur souligne le but qu'il poursuit : améliorer le sort de ceux qui cherchent à fonder un foyer heureux et prospère et à établir leurs enfants dans les mêmes conditions de bonheur. "Une ferme au Canada ensoleillée", dit-il, "c'est la paix morale, la santé physique, la prospérité matérielle assurée à toute famille de travailleurs intelligents. Le pays canadien fait appel à tous ses enfants, leur demandant de le visiter avant de songer à l'étranger pour établir leurs familles. Il fait aussi un appel spécial aux Canadiens des Etats-Unis, à toutes les personnes de bonne volonté. Et les agents de son Chemin de fer National sont toujours à la disposition de ceux qui désirent des renseignements. Chez nous, les nouveaux venus sont chez eux."

Bref, une brochure instructive, éminemment patriotique, destinée à coup sûr à rendre de bons et inappréciables services.

L'Opinion de M. Beatty sur le Capital étranger

Les dernières élections partielles ont fait revivre cette sempiternelle question du capital étranger introduit ici pour le développement de nos ressources. L'opposition s'en fait une arme offensive avec laquelle elle espère amoindrir la confiance marquée du public envers le gouvernement Taschereau.

Les arguments de part et d'autre sont bien connus et toujours les mêmes. Sophismes et préjugés du côté de l'opposition, intérêt public et progrès naturel et désirable, du côté gouvernemental.

La position prise par l'administration provinciale est tellement logique, que tous les hommes d'affaires sérieux, tous les économistes de quelque valeur, ont approuvé le principe de cette politique d'avancement industriel.

Dernièrement, l'un des administrateurs les plus importants du pays, M. Beatty, président du Pacifique Canadien, dont la réputation d'affaire est mondiale, a catégoriquement déclaré devant les banquiers réunis récemment en convention à Québec, "qu'il n'entretenait aucune crainte, du fait que le "capital étranger puisse s'introduire ici, pour aider au développement de nos ressources naturelles."

"De 1921 à 1928, a dit M. Beatty, les placements de capital "étranger au pays se sont élevés de 2,400,000,000 à 3,386,000,000, "représentant une augmentation de 41 pour cent durant cette "période."

"Ce capital étranger, a dit le président du C. P. R., est le bienvenu ici. C'est une pénétration pacifique, à laquelle les Canadiens "qui savent prévoir l'avenir ne s'opposent nullement. Il ne peut "résulter de ce fait aucune intervention nationale ou politique. Le "Canada est régi par des lois économiques et géographiques, qui "assurent son entière intégrité, et la seule assimilation qui peut se "produire, est celle qui convertit naturellement ces capitaux étrangers en capitaux canadiens, intéressés au développement et au progrès du pays où ils sont engagés."

L'exemple des industries créées il y a vingt ans avec du capital étranger, comme "La Laurentide", "La Cie Belgo", démontre l'exactitude de cette opinion, sans contestation possible. Toutes les industries similaires établies à cette époque, sont devenues essentiellement canadiennes. Ceux qui les dirigent sont eux-mêmes des Canadiens d'âme et de pensée, intéressés à faire fructifier ici les intérêts dans lesquels leur fortune est engagée.

Cette "pénétration pacifique", comme le dit M. Beatty, est d'autant plus désirable, que notre province n'a pas les ressources financières nécessaires pour développer rapidement nos mines, nos pouvoirs d'eau et autres activités qui en découlent. Celles-ci resteraient dormantes pour une ou deux générations encore, s'il nous fallait

attendre le capital national qui nous manque pour mettre notre domaine en pleine valeur.

Le capital étranger qui nous arrive augmente la richesse nationale. On l'emploie dans des constructions de toute sorte, barrages, usines, machineries, qui ne peuvent être transportés, une fois édifiés, mais qui, en plus, réclament sans cesse des apports de capital nouveau pour leur fonctionnement, leur maintien et le paiement des salaires ouvriers qui y sont employés par milliers.

Nous maintenons par ce moyen une nombreuse population canadienne, et surtout québécoise, qui nous échapperait infailliblement du côté des Etats-Unis, si ce développement industriel était retardé.

En résumé, la politique du gouvernement Taschereau nous apporte une richesse qui nous manque, et cette richesse conserve à notre province, des centaines de milles Canadiens français que nous perdions si nous n'avions pas les centres industriels créés depuis vingt ans, pour les faire vivre.

A cet avantage national, s'ajoute le revenu qui provient de l'ouverture de régions nouvelles. C'est une addition importante à nos ressources annuelles et que notre gouvernement utilise pour des fins d'éducation, d'organisation sociale ou de charité, qui ne pourraient être entreprises si ce revenu nous manquait.

Monsieur Beatty, qui considère le présent d'un œil impartial et qui sait voir dans l'avenir, sans se laisser aveugler par des intérêts de parti, avait bien raison de dire aux banquiers que le capital investi dans notre province, quelle que soit son origine, devient toujours un actif national, et que ce serait une profonde erreur de ne pas l'accueillir favorablement.

Cette opinion désintéressée, donnée en dehors de toutes considérations politiques, par l'un des financiers les plus importants de tout l'Empire britannique, a infiniment plus de poids, on en conviendra, que les critiques de partisans intéressés comme MM. Houde, Tremblay et Guertin.

C'est ce qui explique pourquoi les théories stationnaires et rétrogrades de l'opposition provinciale reçoivent, à chaque occasion qui se présente, une rebuffade méritée de la part de l'électorat. Il en sera ainsi aussi longtemps que l'opposition provinciale s'inspirera exclusivement, pour faire la critique du gouvernement, des mesquines considérations de parti, qui jusqu'à présent ont constitué tout son bagage électoral et parlementaire.

Le peuple n'aime pas la société des dormeurs et des arriérés qui piétinent sur place, attendant sans cesse une action providentielle. Il leur préfère des hommes d'action, d'énergiques gouvernants, capables d'organiser le présent et de prévoir l'avenir. C'est l'œuvre que poursuit le gouvernement Taschereau avec une persistance heureuse et constante, et c'est cette œuvre que le peuple approuve de son vote, chaque fois que l'occasion lui en est offerte.

Beau Succès coopératif

Un communiqué officiel du ministère provincial de l'Agriculture appelle l'attention sur la marche progressive de Québec vers la conquête de ses propres marchés. Il s'agit ici de semences de pommes de terre produites dans la province, grâce à "l'effort collectif des producteurs, soutenu par une action gouvernementale énergique et secondé par les consommateurs."

L'événement vaut d'être signalé, parce qu'il marque une étape importante dans l'histoire de la coopération agricole de Québec et nous apporte en outre la bonne nouvelle que nos cultivateurs ont pu réussir à s'émanciper de la tutelle des provinces maritimes et des Etats-Unis pour leurs approvisionnements de tubercules de semence de la variété "Montagne Verte" certifiée, la plus recherchée sur le marché domestique.

Stimulés par une active propagande et par une aide efficace du ministère provincial de l'Agriculture, dit le communiqué, les producteurs de tubercules de cette variété à celles qu'ils avaient cultivées jusque-là et qui étaient loin de satisfaire aux exigences du commerce local et des consommateurs ; ils se sont ensuite construits des entrepôts aménagés pour le triage, la classification et le chargement de leurs récoltes.

Le résultat a répondu pleinement à l'attente et devra s'accroître avec les années à venir. Car il ne fait pas de doute que tous les producteurs de la province vont entrer dans le mouvement si bien lancé. On en comprend l'importance lorsque l'on sait que la culture de la pomme de terre tient la troisième place dans la production de la ferme québécoise et rapporte annuellement plus de 15 millions de quintaux valant en moyenne 21 millions de dollars.

Les coopératives auxquelles revient le mérite de cette initiative sont au nombre de 18. On les trouve à Saint-Alexandre de Kamouraska, Saint-Arsène, Trosi-Pistoles et Isle Verte de Témiscouata ; Saint-Fabien, Bic, Saint-Valérien et Luceville de Rimouski ; Mont-Joli de Matane ; Maria, Bonaventure et Carleton de Bonaventure ; Saint-Eugène de Grantham de Drummond ; Saint-Rémi du Lac-aux-Sables et Lachepetière de Portneuf ; Saint-Sylvestre de Nicolet ; Ile-aux-Grues de Montmagny ; Ile d'Orléans de Montmorency.

La plupart de ces coopératives sont du bas de la province, comme on le voit. Il y a lieu d'espérer qu'à leur exemple les producteurs du centre et de l'ouest s'organiseront de façon à se libérer eux aussi de toute entrave nuisible à leur avancement.

Notons enfin que parmi ces coopératives douze se sont fédérées en association régionale sous la raison sociale de "La Fédération Agricole du Bas Saint-Laurent". Voilà qui répond admirablement au plan de rénovation du ministre de l'Agriculture et à la saine conception du progrès rural.

La première Coopération

L'œuvre des coopératives agricoles solidement organisées, tant recommandées par l'hon. J. L. Perron et qui fait partie de son programme, commence à avoir des résultats. A ce sujet, nous lisons dans le dernier numéro du "Journal d'Agriculture" :

"La première société coopérative agricole selon l'un des plans proposés par l'honorable M. Perron a été fondée, ces jours-ci, à Laurierville dans le comté de Mégantic.

Les fondateurs en sont M. Napoléon Normand, gérant de la banque, M. le curé Provencher et M. Armand Gélinas, agronome de Mégantic.

On a formé une coopérative paroissiale spécialement pour la production des pommes de terre et des œufs avec un capital souscrit de \$100 pour chacun des membres, payable en quatre versements.

Le nombre de ceux qui ont souscrit est de vingt-cinq. Ces cultivateurs se sont engagés à cultiver un minimum de trois arpents de pommes de terre.

Ils se sont également engagés à garder une basse-cour de cent poules, le tout suivant les ordres et conseils de l'agronome.

Il est entendu que les produits de cette coopérative seront classifiés par l'agronome pour la vente.

Cette coopérative laissera 50c par \$100 du chiffre d'affaires comme fonds de réserve.

A la fin du mois de novembre, une autre coopérative à peu près identique sera vraisemblablement fondée à St-Ferdinand d'Halifax. On est à terminer l'étude du genre de production à faire et du mode d'organisation pour la vente.

Ces initiatives sont à l'honneur de l'agronome de Mégantic, M. Armand Gélinas.

Une autre société coopérative analogue est également en voie de formation à Plessisville.

DECES DE M.

L. P. MICHAUD

Nous regrettons d'apprendre la mort de notre ancien concitoyen, M. Louis-Philippe Michaud, décédé lundi soir, à sa résidence, à Montréal, entouré des membres de sa famille. Il était âgé de 74 ans et 6 mois.

Monsieur Michaud a vécu plusieurs années parmi nous ; se fixant, plus tard, définitivement à Montréal. Il laisse pour pleurer sa perte trois fils : MM. Adolphe, Ferdinand et Wilfrid Michaud ; cinq filles : Mmes Edouard Leblanc, Ed. Turcot, Auguste Quesnel, et Mlles Aline et Laurette Michaud. Son épouse l'a précédé dans un monde meilleur, il y a plus de quatre ans.

Les funérailles auront lieu jeudi à Montréal ; la dépouille mortelle sera transportée ici le même jour, où un libera sera chanté dans notre église paroissiale.

M. Michaud dormira son dernier sommeil dans le cimetière de ce village qu'il a quitté avec tant de regrets.

Nous nous inclinons respectueusement sur la tombe de cet homme de bien, droit et charitable, qui ne comptait que des amis.

A sa famille affligée nous offrons le tribut de notre sympathie profonde.

27 nov. 1929.

MORT DE M.

JACQUES LECLERC

C'est avec chagrin que l'on apprendra le deuil cruel qui vient de s'abattre sur une de nos meilleures familles, celle de feu le Dr Odilon Leclerc, ancien professeur à l'Université Laval et ancien médecin en chef de l'hôpital Laval, par la mort de M. Jacques Leclerc, élève de Belles-Lettres au Collège de Ste-Anne de la Pocatière, décédé dimanche à l'hôpital du Saint-Sacrement. Le jeune homme était âgé de 17 ans et 3 mois seulement, et le plus brillant avenir s'ouvrait devant lui.

Elève du collège de Sainte-Anne depuis septembre dernier seulement, après avoir étudié au Petit Séminaire de Québec, Jacques Leclerc s'y était vite fait remarquer de ses compagnons par sa bonne humeur, sa franchise et son amour de l'étude. Il y a quelques jours, il revint dans sa famille pour prendre un peu de repos. Les médecins diagnostiquèrent une cruelle maladie et firent transporter leur patient à l'hôpital du Saint-Sacrement. Le jeune homme y passa sept jours de souffrances et fit preuve tout le temps d'une grande résignation. Vendredi, on tenta de lui sauver la vie en pratiquant la transfusion du sang, mais cette opération n'eut pas le succès désiré. Le malade continua de faiblir et hier après-midi il cédait entouré de tous les membres de sa famille.

Jacques Leclerc laisse, pour pleurer sa perte, sa mère, Mme Odilon Leclerc, deux frères, Michel et Jean Leclerc, et deux sœurs, Mlles Françoise et Denise Leclerc. Il était le petit-fils, par sa mère, de M. Napoléon Lavoie, ancien gérant-général de la Banque Canadienne Nationale, et aujourd'hui inspecteur de l'impôt sur le revenu pour le district de Québec, et le neveu de Mme Alfred Paradis, de cette ville.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi à Québec.

Que Mme Leclerc, tous les membres de sa famille, et Mme Paradis veuillent bien accepter l'expression de notre plus profonde sympathie dans le deuil cruel qui les frappe.

UN DELAI DE 8 HEURES

AVANT L'EMBAUMEMENT

Ottawa, 23.—Une législation décrétant comme une offense criminelle le fait d'embaumer le corps d'un homme ou d'une femme endormi de huit heures après le décès sera probablement soumise à la prochaine session du Parlement. Le Dr J. J. Guerin, député libéral de Ste-Anne, a officiellement manifesté son intention de présenter un bill à cet effet à l'approbation de la Chambre.

Cette proposition a pour but d'empêcher l'embaumement d'une personne qui peut paraître morte, mais qui peut encore avoir une dernière étincelle de vie, que fin l'embaumement.

NOTES LOCALES

L'honorable M. J.-E. Perrault est allé à Québec cette semaine où il assiste aujourd'hui à une séance du cabinet.

M. et Mme Alfred Paradis, M. Alfred Paradis, jr., sont allés à Québec cette semaine, assister aux funérailles de M. Jacques Leclerc.

Mmes Gustave Perrault, de Montréal, et André Taschereau, de Québec, étaient en promenade chez Mme J.-E. Perrault, cette semaine.

Les magasins de la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, seront ouverts à partir de jeudi, le 5 décembre, jusqu'après les Fêtes. Vous serez les bienvenus.

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mme Louis Hudon, mère de M. J. E. Hudon, registraire, qui a été gravement malade, prend du mieux depuis quelques jours.

Le terme de la cour du magistrat est fixé à mardi, le 3 décembre.

C'est peut-être le temps de commencer à faire vos achats d'étrénnes pour Noël et le Jour de l'An. Qu'en dites-vous ? Si vous attendez trop tard, les premiers arrivés seront les premiers servis.

Vous avez du choix à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska.

Mlle Claire Garneau est revenue d'une promenade à Québec.

M. et Mme René Boucher, de Wotton, de retour de leur voyage de noces, étaient en visite dimanche chez Mme Honoré Boucher.

Il a été décidé que la raffle des articles donnés au profit de l'Hôtel-Dieu n'aura pas lieu maintenant et qu'elle est différée à plus tard.

Le cadeau le plus délicat, le plus présentable que vous puissiez faire à des parents et amis, lors de Noël et du Jour de l'An, c'est incontestablement une belle boîte de papier à lettre, une plume-fontaine, un beau sous-mains, une liseuse et divers articles que vous pouvez vous procurer à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska.

A VENDRE.—1 couchette en cuivre avec matelas, un set en osier, etc. 2 tapis en velours.

AVENDRE.—Un Roadster Ford de 1927 en bon ordre. S'adresser à J. O. GARNEAU, Arthabaska.

Vous trouvez à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, des ampoules électriques de 25, 40, 50 et 60 volts, au prix de 35 sous, 3 pour \$1.00.

Nous désirons faire remarquer à nos lecteurs que toutes communications, avec prière de reproduire, doivent être signées par les personnes qui les envoient. Nous nous faisons un plaisir de reproduire les nouvelles, mais il faut aussi protéger nos intérêts personnels.

NOUVEAU NOTAIRE

A VICTORIAVILLE

Depuis mercredi, nous avons le plaisir d'avoir parmi nous un nouveau notaire, M. Paul-Emile Bergeron, gradué en juillet 1929.

Le jeune notaire, qui est le neveu de M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire colonisateur bien connu et conférencier recherché, a fait ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi, sa ville natale. Jeune homme de talent et studieux, il quittait le séminaire il y a quelques années, avec le titre de bacheliers ès-arts.

Ses aptitudes le firent embrasser la carrière notariale. Il suivit ses cours durant trois ans, à l'Université Laval de Québec, d'où il sortait licencié en Loi, au mois de juillet dernier. Durant son cours universitaire, il fit de la cléricature notariale dans un des meilleurs bureaux de notaire à Québec.

Nous sommes heureux de saluer parmi nous, ce jeune professionnel d'avenir, qui ne manquera pas de prendre une place marquée parmi nos hommes de profession.

Il sera à la disposition des clients tous les jours. On est prié de s'adresser chez Mme Dr Poulin, rue Notre-Dame, Victoriaville.

UNIFORMISONS

Puisque c'est une affaire décidée et entendue qu'une énergie poussée doit être donnée à l'élevage de nos divers animaux domestiques, revenons sur le sujet de l'uniformisation.

Nous ne croyons pas faire erreur en affirmant qu'un des plus grands obstacles à notre succès en élevage a été le manque d'uniformité. Chacun a élevé suivant ses goûts et ses caprices, sans beaucoup tenir compte de la région habitée et du marché à sa disposition. Le résultat n'a pas été heureux. Nous avons produit trop d'animaux sans race, et dans un même troupeau on est frappé de la dissimilitude qui existe entre les sujets qui le composent. Il est très évident qu'au long temps que nous continuerons à négliger le grand point de l'uniformisation, nous ne pourrions guère mériter le titre d'éleveurs de qualité.

Peu importe l'espèce que nous élevons, il est de première nécessité de nous efforcer d'élever des animaux se ressemblant entre eux, et pour cela il faut choisir une race et la garder. Non seulement les animaux d'une même ferme, appartenant à la même espèce, devraient se ressembler, mais ceux de toute la région devraient aussi avoir autant que possible beaucoup de points de ressemblance. C'est-à-dire que la même race, dans chaque espèce, serait celle qui conviendrait le mieux aux éleveurs de chaque district.

C'est en suivant ce principe de l'uniformisation que les Écossais se sont créés la réputation mondiale d'être les meilleurs éleveurs.

On sait que, grâce à leurs connaissances des principes de l'élevage et à l'entente qui existe entre les éleveurs, l'Ecosse a réussi à former des races de porcs, d'ovins et de bovins qui font l'admiration de tous ceux qui s'y entendent en élevage.

La Belgique serait-elle parvenue à doter son pays du meilleur marché cheval de trait si on n'avait pas recherché tout d'abord l'uniformité ?

La France posséderait-elle son percheron si chaque éleveur, au lieu de chercher à élever le meilleur type de percheron, s'était attardé à essayer un peu de toutes les races connues ?

Nous savons très bien que l'uniformisation n'est pas la seule condition de succès en élevage, mais nous sommes convaincus que c'est l'une des premières conditions et que nous réussirons rapidement à améliorer nos troupeaux, le jour où nous aurons choisi le type au perfectionnement duquel tous les éleveurs d'une même région travailleront d'un commun accord.

Des avantages seront offerts par le ministère de l'Agriculture de la province de Québec pour ceux des éleveurs qui sauront s'entendre et se grouper pour l'amélioration des troupeaux. Profitez de ces avantages et uniformisons le plus rapidement possible.

AGRICOLA.

UNE COOPERATION

AGRICOLE ACTIVE

Nouvelle réunion du comité coopératif du Conseil d'Agriculture la semaine prochaine.—Un travail efficace

Québec, 23.—Le comité coopératif du conseil d'Agriculture siégera de nouveau à Montréal jeudi prochain pour continuer l'étude d'un plan coopératif s'appliquant à toute la province. Ce comité s'est réuni à Québec, pour la troisième fois, jeudi, mais a dû ajourner au début de l'après-midi pour permettre à M. Beaudry-Leman de remplir certains engagements importants.

Interrogé, un des membres a déclaré :

—Depuis sa formation le comité s'est mis résolument au travail et a déjà accompli une tâche considérable. C'est sans contredit le comité de coopération le plus actif qui ait encore été formé. A chaque séance, les membres arrivent préparés à poursuivre la discussion. Ils ont étudié, ils ont pris des renseignements et ils sont en mesure de faire des suggestions.

"Le problème de la coopération est probablement l'un des importants que le ministère actuel de l'Agriculture aura à résoudre. Rien n'est épargné pour lui apporter une solution équitable. Le plan qui sera probablement adopté promet d'être assez nouveau. Il s'agit d'organiser les coopératives de façon à ce qu'elles encouragent à la fois la production et la vente, sans heurter le commerce. C'est une grande entreprise, mais nous espérons qu'elle sera menée à bonne fin, à la satisfaction de toute la population de cette province.

"Lorsque le comité aura terminé son travail, il produira un rapport et les membres ont à cœur de préparer un rapport qui soit très acceptable par tous les intéressés."

Le Concert Louis Gravel

Notre population apprendra sans doute avec un réel plaisir la venue, à Victoriaville, du baryton Louis Gravel, de Québec, ex-boursier de la Province, qui est considéré, par les critiques musicaux, comme le chanteur le plus parfait de notre époque.

Ce concert, qui sera donné, à la magnifique salle du Collège du Sacré-Cœur, est organisé sous les auspices du comité de la Croix Lumineuse du Mont St-Michel, et sous le haut patronage du Président de ce comité, l'Honorable J.-E. Perrault.

Le but du Concert Gravel est certainement de faire connaître les talents d'un artiste qui nous a fait honneur en Europe, mais, aussi, de prélever des fonds, afin de réunir le montant voulu pour payer l'éclairage et l'entretien de la Croix, durant une période aussi longue que possible.

L'artiste que nous aurons l'avantage d'entendre a donné lui-même un exemple à tous, en consentant à nous présenter un programme de tout premier choix, à des conditions plus que raisonnables.

Les révérends Frères du Sacré-Cœur, qui chaque soir jouissent d'une vue splendide de la Croix en feu, ont bien voulu mettre gracieusement leur salle à la disposition du public, pour ce soir-là.

Voilà donc des nouvelles de bonne augure. Comme le Concert est fixé à lundi, 2 décembre, nous aurons l'occasion, dans une autre page de donner tous les détails se rapportant à cet événement musical, qui sera en même temps une manifestation de la charité qui caractérise notre population envers les œuvres qui méritent son appui.

L'organisation compte sur le concours de tous, pour assurer le succès du Concert Louis Gravel, qui est sans contredit le meilleur chanteur encore jamais venu à Victoriaville.

PROGRAMME

- 1.—A.—Homestretch (Marche)
B.—Finale de la cinquième Symphonie de Mozart
LA FANFARE DU COLLEGE
- 2.—Philémon et Baucis Gounod
(Au bruit des lourds marteaux d'airain)
LOUIS GRAVEL
- 3.—Rapsodie Hongroise, No. 10 Liszt
DOMINIQUE FORTIER
- 4.—Contes des Bois de Vienne Strauss
LA FANFARE DU COLLEGE
- 5.—Déclamation par Madame Camille DUGUAY.
- 6.—A.—La Procession César Frank
B.—Le Thé C. Koechlin
C.—Le Manoir de Rosemonde H. Duparc
LOUIS GRAVEL
- 7.—A.—Dumka (scène rustique russe) P. Tchaïkowsky
B.—Norwegian E. Grieg
DOMINIQUE FORTIER
- 8.—La Chute de Jéricho Millochaud
LA FANFARE DU COLLEGE
- 9.—A.—Mandoline Debussy
B.—Do not go, my love R. Hageman
C.—Le Noël des enfants qui n'ont pas de maison, Debussy
LOUIS GRAVEL
- Finale O Carillon
LA FANFARE DU COLLEGE

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Accroissement constant de la production

La production totale de l'industrie laitière canadienne n'a cessé de croître depuis 1921. D'une année à l'autre les quantités relatives de produits fabriqués, ont subi des fluctuations dues à la variation des prix du marché pour ces denrées, mais dans l'ensemble l'accroissement a été constant. Naturellement, le lait tend à aller vers la branche de cette industrie qui se révèle le plus profitable aux producteurs, de sorte que la production totale de lait est un indice de l'état de l'industrie en général. Le tableau suivant donne la valeur de la production de 1921 à 1927, dernière année pour laquelle on possède des statistiques complètes.

Production totale du lait	
1921	\$205,436,350
1922	197,717,345
1923	233,629,038
1924	234,659,368
1925	266,901,705
1926	250,928,614
1927	279,065,920

Ces chiffres comprennent l'équivalent en lait du beurre de fabrication, du fromage, et d'autres produits fabriqués, et le lait et la crème exportés, c'est-à-dire, de tout les produits dont on connaît les quantités fabriquées, de même que la quantité estimée de lait et de crème utilisée pour la consommation directe et celle qui entre dans la préparation du beurre, de ferme. A cause de ces estimations, qu'on ne peut vérifier qu'à chaque recensement décennal, les totaux annuels ne peuvent être d'une précision absolue, mais comme le calcul est fait chaque année d'après la même base il y a lieu de croire que les accroissements indiqués pour les années successives sont passablement exacts.

Bien que l'augmentation de la

quantité de lait produite ait été constante et considérable, elle n'a toutefois pas, durant les deux dernières années, été proportionnelle au grand accroissement de la consommation de lait et de produits laitiers au Canada. L'excédent de la consommation domestique de 1928 sur celle de 1924 a représenté l'équivalent de 70,000,000 de livres de beurre ou 143,000,000 de livres de fromage. Il n'y a eu aucune forte augmentation de la production de beurre de fabrication au Canada depuis deux ou trois ans. Les accroissements constatés dans les provinces de l'est ont été contrebalancés par des diminutions dans les provinces des Prairies dues au fait que les fermiers se préoccupaient avant tout de leur grosse récolte de blé. Durant l'automne de 1928, alors que la récolte de céréales n'a pas été aussi forte qu'on l'espérait dans la région des Prairies, une recrudescence d'intérêt s'est manifesté dans l'industrie laitière et depuis novembre il y a eu un gain notable. Du 1er janvier au 30 avril 1929, la fabrication de produits laitiers a accusé en Saskatchewan une augmentation de 111 pour cent, comparativement aux chiffres pour la même période en 1928.

Le prix du fromage canadien a été relativement élevé parce qu'il fait prime sur les marchés mondiaux en concurrence avec tout autre fromage du même type. Il y a une amélioration remarquable de la qualité du fromage canadien depuis quelques années, grâce à l'adoption d'un système de classement. En 1928, la proportion de fromage de première classe pour tout le Canada a été de 93.1 pour cent, contre 78 pour cent en 1923, année de l'inauguration du système. La proportion de fromage fabriqué dans l'Ontario central et occidental qui a atteint la première classe en 1928 a été de 97 pour cent. Cette amélioration de la qualité, jointe à l'accroissement de la demande de

fromage Cheddar le premier choix (genre fabriqué au Canada) dans le Royaume-Uni par suite de la diminution rapide de la production de cette sorte de fromage en Angleterre et en Écosse a mis le fromage canadien dans la situation la plus favorable qu'il ait occupée depuis que son exportation a commencé en 1886. La production de fromage a accusé un accroissement notable en 1928 comparativement à celle de l'année précédente.

NOTRE SYSTEME SCOLAIRE EST CONFESSIONNEL

L'abbé Lionel Groulx signale le danger de laisser à un tribunal d'outremer l'interprétation de nos lois.—Une page d'histoire

Montréal, 32.—M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'Histoire du Canada à l'Université de Montréal, a donné un nouveau cours sur l'Enseignement Français sous l'Union des Canadas. Voici un résumé substantiel de ce cours :

Avec l'année 1841 s'ouvre une ère nouvelle et trouble pour le Canada français. Puisque l'anglais est la province paraissait la tâche la plus urgente, quel sort se pouvait promettre l'école catholique et française ? Se pouvait-il que, pour le grand œuvre l'on négligeât le suprême moyen d'assimilation ? D'autant que dans le dessein des âmes, ainsi qu'en témoigne Chauveau, les gouvernements pouvaient espérer d'actives complications.

Aussitôt réuni à Kingston, le parlement des Canadas élabore une loi des écoles élémentaires qui s'attira des attaques de tous côtés : de l'épiscopat catholique, des églises protestantes, de la presse canadienne-française, d'une partie même de la presse anglaise. La loi offrait ce caractère fort impopulaire d'être commune à l'un et à l'autre Canada et de porter les traces trop visibles de la centralisation administrative. Nominativement l'école dépendrait de commissaires élus par le peuple ; mais, en réalité la haute main sur l'administration scolaire appartenait au Conseil municipal de district. Or le régime municipal d'alors n'était rien d'autre que le régime issu, en 1840 d'une ordonnance du Conseil spécial, marqué au sceau du gouvernement autocratique de l'époque. Vingt-deux Conseils municipaux, à la dévotion du gouvernement régiraient donc de haut, les écoles des 300 et quelques paroisses du Bas-Canada. C'était le bris du cadre paroissial, l'absence du lieu intime, de solidarité, entre les parents et l'administration scolaire.

La loi de 1841 sera suivie de beaucoup d'autres, de neuf au moins qui s'iront couler dans les statuts en l'espace de vingt ans. Mais voici que, par un virement rapide, la législation évolue vers la liberté. Une loi de 1845, et une autre de 1846 libèrent l'organisation scolaire de la municipalité civile. La commission scolaire paroissiale, autonome, apparaît. Au sommet, pour diriger l'opération de la loi non pas un membre de l'exécutif, non plus qu'un parlementaire, comme jadis, mais un surintendant, fonctionnaire qui, par son caractère et ses attributions, écarte encore la politique d'un domaine qui est si peu le sien. Puis, au surintendant, s'ajoute, en 1859, un Conseil de l'Instruction publique, commission non pas indépendante, mais extra-parlementaire à qui seront confiées, pour la plus grande part, la législation et l'administration scolaires.

Comment expliquer cette étonnante évolution des institutions scolaires du Bas-Canada vers l'autonomie ? Tant de causes poussaient le législateur en sens inverse. Chaque progrès de l'autonomie coloniale a marqué un progrès correspondant de la liberté scolaire. Echappée au pouvoir exécutif rentré dans l'effacement de son rôle constitutionnel, l'école du Bas-Canada échappait aussi au parlement. Car l'émancipation politique des Canadas s'accomplissait d'une autre : l'émancipation de la nationalité canadienne-française. La vitalité du Canada français, plus forte que la volonté impériale, a fait sauter les cadres de l'Etat unitaire de 1841 ; l'Etat unitaire est devenu un Etat fédéré où chaque province a recouvré son identité. Quoique le parlement unique subsiste, une double législation commence à

s'élaborer. A partir de 1845, le Bas-Canada aura sa législation scolaire propre. Car, désormais, il ne se peut que l'école soit commune aux deux provinces. Il fallait donc la libérer de plus en plus du parlement et de la politique, pour la remettre à ceux qui la pourront orienter vers les buts nationaux.

L'école canadienne-française allait-elle s'arrêter en si beau chemin ? Le particularisme national venait de lui obtenir une large autonomie ; le particularisme religieux saurait-il lui apporter la confessionnalité ? L'école légalement neutre avait obtenu, avant 1840, les suffrages des parlementaires du Bas-Canada. Ce déplorable esprit se continuerait-il sous le nouvel état politique ? Les tenants de l'ancien système sont loin d'être disparus. Mais il leur faut compter avec les évêques catholiques. Dès 1841, ceux-ci s'élèvent contre les tendances à la neutralité de la nouvelle loi scolaire. Puis, viennent les interdictions solennelles, en particulier celles des quatre conciles provinciaux, contre la fréquentation des écoles neutres, mixtes et protestantes. A Montréal, les "Mélanges religieux", œuvres de presse du clergé, mènent campagne pour le principe de la confessionnalité s'inscrive, non seulement dans les faits, mais dans la loi. Aussi bien, dès 1841, ce principe va-t-il s'inscrire dans la législation canadienne et pour aller se développant dans la législation subséquente. La confessionnalité entrera si bien dans la tradition législative, qu'en 1867, la Constitution Canadienne lui apportera sa haute consécration.

Mais voici que se pose une grave question : l'enseignement primaire du Bas-Canada est-il intégralement confessionnel ? Nul ne peut avoir oublié le récent jugement du Comité judiciaire du Conseil privé d'Angleterre, dans l'affaire des écoles juives de Montréal. Si la note confessionnelle s'applique aux écoles des villes de Québec et de Montréal, de même qu'aux écoles dissidentes des municipalités rurales, on n'en saurait dire d'autant, d'après le Conseil privé, des écoles de la majorité, ou de ce que l'on appelle les écoles communes de la campagne. Confessionnelles "en fait", celles-ci ne le seraient point de "droit". Que penser de ce jugement ?

La confessionnalité scolaire se ramène, en définitive, à une question d'enseignement. Or, dans les écoles rurales de la majorité, la régie appartenait-elle véritablement à des commissions de caractère confessionnel ? L'analyse des divers lois scolaires démontrent à l'évidence que, parmi les droits et privilèges accordés aux écoles communes des campagnes, il n'en est pas que de caractère négatif, simple protection contre l'ingérence d'une croyance religieuse étrangère, mais qu'il en est d'autres de caractère positif, qui profitent, plus qu'à toute autre, aux écoles de la majorité catholique et qu'il en est même d'un caractère exceptionnel qui ne sont profitables qu'à cette majorité.

Le droit de régie du clergé sur les écoles de sa confession est reconnue par les surintendants, interprètes autorisés des lois scolaires. Il en est de même de l'enseignement confessionnel. Sur ce point, les idées des gouvernants et des parlementaires, d'abord plus ou moins hostiles, évoluent. Lorsqu'à la session de 1856 Joseph Papin proposa l'établissement d'écoles neutres d'où tout enseignement religieux serait banni. Papin ne trouva pour l'appuyer que 19 députés, dont 3 de ses compatriotes.

Le choix des maîtres, les qualités morales exigées d'eux, la qualité des manuels scolaires en usage, l'enseignement du catéchisme prescrit par les évêques catholiques, tout démontre l'existence d'un enseignement confessionnel, au moins dans les écoles de la majorité catholique, et qu'existe à la connaissance et avec l'approbation des autorités publiques. La confessionnalité scolaire ne fut pas accordée qu'aux minorités. Pour l'accorder à tous, d'ailleurs, le gouvernement de l'époque n'eut aucun besoin de lutter contre un courant d'opinion. Ce ne sont point les minorités ou les dissidents qui alors ont demandé à plus hauts cris, la confessionnalité ; ce sont les majorités et catholiques et protestantes ; on peut dire même que ce fut le vœu de toute

la population. Que tout le système scolaire du Bas-Canada soit confessionnel, ainsi l'ont pensé et proclamé les plus grands juristes canadiens, en particulier Edward Blake, plaident en 1894, devant le Conseil Privé d'Angleterre, et, en ces derniers temps, les juges de la Cour d'Appel, de Québec et ceux de la Cour Suprême du Canada qui ont émis sur ce point un sentiment unanime. Dès lors, et si telle est la vérité, quel n'est pas le péril pour les lois vitales du Bas-Canada, que d'en abandonner l'interprétation à un tribunal d'outremer, peu au fait de nos mœurs et de notre histoire bien incapable d'éclairer ses jugements des lumières indispensables.

CONVENTION

Le 7 décembre prochain sera tenue à Montréal, une grande Convention — un événement qui devient annuel — pour la Protection, Conservation et Propagation de nos ressources naturelles en Poissons et Gibiers.

Cette Convention, organisée sous les auspices de l'Association de la Province de Québec pour la Protection du Poisson et Gibier, durera toute la journée. L'avant-midi est réservée pour une grande assemblée des membres de l'Association, durant laquelle seront exposées les activités de cette organisation pour l'année écoulée.

Dans l'après-midi, une réunion sera tenue, et tous ceux qui le désireront pourront prendre la parole, c'est-à-dire, ceux qui auront des suggestions à faire, etc.

Le soir — grand banquet. Des discours seront prononcés par l'honorable Hector Laferté et autres personnalités éminentes. L'espace nécessaire a été réservé à l'Hôtel Windsor, et tout laisse prévoir que le succès de cette entreprise sera le même que l'an dernier.

Tous ceux qui désireraient assister à cette Convention feront bien de réserver leurs places à l'avance, car, l'an dernier 300 personnes se sont vues refuser l'entrée malgré que l'on comptait 732 couverts au dîner.

J. E. HEBERT

INDUSTRIEL ET COMMERCE DE BOIS
VICTORIAVILLE, P. Q.

Bois brut et préparé, Moulures, Bois de la Colombie, (B. C. Fir), bois de plancher en merisier, portes assorties en B. C. Fir, Gyproc, Bardeaux et Lattes. Prix raisonnables. Cordiale Bienvenue.
17 janv.—J an

Nous venons de recevoir à La Librairie de "L'Union", à Arthabaska, un Orthophonie Victrola, avec un assortiment de disques, aiguilles, etc., Victor, "La Voix de son Maître". Prix modérés. Catalogues et listes de prix envoyés sur demande.



A l'ouest des Grands Lacs

La progression de la Banque de Montréal a coïncidé de près avec le développement graduel du Canada, sa transformation de petite colonie en puissant Dominion.

Dans sa marche vers la côte du Pacifique, la Banque de Montréal a établi l'un des chaînons importants de sa chaîne transcontinentale de succursales en 1878, à Winnipeg ; cette année-là, en effet, elle ouvrit sa première succursale à l'ouest des Grands Lacs.

Ce pas en avant, accompli sept ans avant l'établissement des communications ferroviaires entre Montréal et Winnipeg, assura à la population nouvellement arrivée dans la Prairie ce facteur de stabilité qu'est le concours d'une institution financière solide à la fois conservatrice et agissante. Sur les 667 succursales de la Banque, il y en a 14 à Winnipeg et 188 dans les Provinces de la Prairie.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817
G. E. R. BLAIS, Gérant. Succursale d'Arthabaska.

C. S. LEPERANCE, Gérant Succursale de Victoriaville.

LA PROVINCE FAIT UN PAS

Elle est maintenant en état de se pourvoir de pommes de terre d'excellente qualité.—La conquête de ses marchés.—Les producteurs.—Ce que peut l'effort collectif

Le public consommateur sera sans doute heureux d'apprendre qu'il pourra désormais se procurer, dans cette province, la qualité et la quantité de tubercules que ses fournisseurs faisaient jusqu'ici venir des Provinces Maritimes et des États-Unis.

En moins d'un an, la coopération des producteurs, stimulée par une active propagande et par une aide efficace du Ministère Provincial de l'Agriculture, leur a permis de substituer 35,000 minots de tubercules de semence de la variété "Montagne Verte" certifiée aux variétés indésirables qu'ils avaient jusqu'ici cultivées : de se construire des entrepôts aménagés pour le triage, la classification et le chargement des pommes de terre ; de répondre en tous points aux exigences de la demande.

Ces producteurs méritent à la fois les félicitations de tous ceux qui not à cœur les intérêts de leur province, de même que l'encouragement du public récoltés chez nous.

Etant donné, en effet, que la culture de la pomme de terre est la troisième en importance de la série de nos productions, qu'elle représente une valeur moyenne annuelle de \$21,900,000 ; que notre récolte moyenne se chiffre annuellement à 15½ millions de quintaux, soit deux millions de quintaux de plus que celle des provinces Maritimes réunies ; il importe que producteurs et consommateurs coopèrent étroitement pour assurer à la production domestique, la prépondérance qu'elle doit avoir sur nos propres marchés jusqu'ici approvisionnés de pommes de terre, en quantités beaucoup trop considérables par les Provinces Maritimes et les États-Unis.

Le marché domestique ou intérieur étant toujours le meilleur, il faut à tout prix que nous le gardions pour nous : "Charité bien ordonnée commence par soi-même."

Nous ne nous en emparons et assurons la possession, que dans la mesure des efforts faits par les producteurs pour satisfaire aux desiderata de la demande, et de l'encouragement constant que les consommateurs leur donneront par la suite.

Les dix-huit sociétés coopératives agricoles locales qui ont été organisées en vue de la production, de la classification et de la vente des pommes de terre, sont les suivantes : Société Coopérative Agricole de

Pèlerinage à Carthage

À l'occasion du Congrès Eucharistique International sous les auspices de S.G. Mgr. A. O. GAGNON Evêque de Sherbrooke, P.Q.

Magnifique randonnée en salonnimousines à travers LA FRANCE L'ITALIE LA SUISSE L'ANGLETERRE

VISITE des sanctuaires de LISIEUX - MONTMARTRE - LOURDES - ASSISE - ARS PARAY-LE-MONIAL

PRIX MODIQUES. Demandez la brochure explicative à D. R. KENNEDY, Agent Général 201 Ouest rue St-Jacques, Montréal ou à tout agent du

PACIFIQUE CANADIEN

St-Alexandre, (Kamouraska). Société Coopérative Agricole de St-Arsène, (Témiscouata). Société Coopérative Agricole de l'Île Verte, (Témiscouata). Société Coopérative Agricole de Trois-Pistoles, (Témiscouata). Société Coopérative Agricole de St-Fabien (Rimouski). Société Coopérative Agricole de Bic (Rimouski). Société Coopérative Agricole de St-Valérien (Rimouski). Société Coopérative Agricole de Luceville (Rimouski). Société Coopérative Agricole de Mont-Joli (Matane). Société Coopérative Agricole de Maria, (Bonaventure). Société Coopérative Agricole de Bonaventure (Bonaventure). Société Coopérative Agricole de Carleton (Bonaventure). Société Coopérative Agricole de St-Eugène-de-Grantham (Drummond). Société Coopérative Agricole de St-Rémi-du-Lac-aux-Sables (Portneuf). Société Coopérative Agricole de St-Sylvestre (Nicolet). Syndicat des Producteurs de pommes de terre de l'Île aux Grues, (Montmagny). Société Coopérative Agricole des Cultivateurs de l'Île d'Orléans, (Montmorency). Société Coopérative Agricole de Lachetrotière (Portneuf). Douze d'entre elles se sont fédérées en société coopérative régionale, sous le nom de "La Fédération Agricole du Bas St-Laurent."

ASSEMBLEE GENERALE

THE DOMINION COMB AND NOVELTY COMPANY
AVIS

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de The Dominion Comb and Novelty Company aura lieu, à Warwick, dans les bureaux de la compagnie, le sept décembre prochain, à neuf heures de l'avant-midi.
Par ordre. EDGAR LALIBERTE, Secrétaire.
Warwick, ce 14 novembre 1929.

FEU DR J. Z. BEAUMIER, M.D.

Le 5 novembre est décédé un de nos estimés concitoyens, Dr J. Z. Beaumier, que la mort est venue enlever à l'affection des siens à l'âge de 55 ans et 6 mois.

A peine la nouvelle de sa mort fut-elle connue que les messages de sympathies affluèrent de toutes parts. Pendant tout le temps que fut exposée sa dépouille mortelle, ce fut une longue suite de parents, d'amis qui venaient dire une prière pour le parent, l'ami ou le bienfaiteur si tôt disparu.

A ses funérailles l'église paroissiale était remplie de la foule venue pour rendre un dernier hommage à l'homme de bien qui disparaissait.

Le service fut chanté par M. l'abbé Armand Paris, de Rivière du Loup, neveu du défunt, assisté de MM. les abbés Massé et Denoncourt, de St-Sylvestre et St-Louis de Blandford. Deux messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés C. E. Provencher de St-Grégoire, et J.-Alfred Tétrault, de Daveluyville.

On remarquait au chœur : MM. les abbés Joseph Letendre, de Gentilly, Martial Manseau, de St-Sophie; Ephrem Lemire, de Bécancour; J. Paradis, de Princeville.

M. Beaumier laisse pour pleurer sa perte outre son épouse née Rose Paris; un fils Alexandre; trois filles : Irène, Mathilde et Lucille; sa mère, Mme J. Gagnon; cinq sœurs et un frère, plusieurs neveux et nièces.

Les porteurs : MM. Omer Dunn, Ludger Tourigny, Donat Laroche, Henri Lafond, Henri Massé, Adolphe Houle. M. Ernest Provencher portait la croix.

Conduisaient le deuil : M. J. E. Paris, beau-frère du défunt; son fils Alexandre; ses filles : Irène, Mathilde et Lucille; sa mère, Mme J. Gagnon; ses sœurs, Rvde St-Elisée, Mme J.-A. Bergevin, des Chutes Shawinigan; sa belle-sœur et son beau-frère, M. et Mme Alcide Lemay, de Saint-Jean Deschailons; ses neveux et nièces, Mlle Isabelle Lemay, de St-Jean, Alice, Irène Paris, Thérèse Paris, Mme Blais, de St-Edouard; MM. Jean-Noël Lemay, de St-Jean; Gustave Troffier; ses cousins et cousines, M. et Mme Arthur Fournier, de Daveluyville; M. et Mme Ph. Lemay, de Manseau, M. Joseph Monfette, Mme H. Cantin.

Ses amis : M. Wilfrid Girouard, M.P., MM. Geo. Cantin, J.-E. Alain, Robert Astell, gérant de la Banque C. N., famille Ph. Roy, Mlle Georgette Brochu, M. Champagne, tous de Victoriaville, M. J. A. O. Hébert, de Montréal; M. Léo McLaren, L.C., Garneau Junction; M. Napoléon Grégoire, de Plessisville; MM. Albert Demers, Alphonse Fournier, de St-Sophie; MM. et Mmes Beaudet, Girard, Cantin, Albert ainesse, M. Jos. Bernard, et Lemieux; M. et Mme J. N. Parent, de St-Sylvestre; M. Alex. Gaudet, Aston Station.

Ses confrères : Dr Brassard, Dr Nadeau, de Princeville; Dr Jutras, Dr Roger, Dr Boisvert, de Plessisville; Dr Roy, de Victoriaville; Dr Blondin, de Bécancour; Dr Biron, de St-Sophie; Dr Monfette, de Montréal et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Messages : Mme J. A. Lavoie, Cambridge; l'abbé Armand Paris, Rivière du Loup; l'hon. J.-E. Perrault, d'Arthabaska; Dr Monfette, Dr Grenier, de Montréal; M. L. McLaren, L.C., Garneau Junction; Mme R. Mercier, de Shawinigan, M. J. W. Pilon, de Charny.

Offrandes de messes : M. l'abbé Brisson, London, M. l'abbé Thibodeau, l'hon. J.-E. Perrault, d'Arthabaska; M. W. Girouard, M.P., d'Arthabaska; M. l'abbé J. E. Binnette, de Montréal; M. Arthur Fournier, de Daveluyville; Dr Ed. Grenier, de Montréal; Dr G. E. Roy, Victoriaville; Dr Georges Monfette, de Montréal; M. R. Astell, gérant de la Banque C. N., M. et Mme Ernest Métivier, de Plessisville; Dr J.-E. Désilets, de St-Gertrude; M. et Mme Henri Perreault, de Québec; M. l'abbé J. N. Morel, M. J. E. Girouard, shérif, d'Arthabaska; M. J. L. Janelle, de St-Sylvestre; famille C. B. Lord, de Daveluyville; M. Henri Cantin, de Victoriaville; Victoriaville Furniture Ltd Dept. 2, Personnel du Bureau de la Victoriaville Furniture, les ouvriers de la Victoriaville Furniture de Daveluyville, l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, de Montréal,

les gardes-malades de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, de Montréal, Paradis et Fils, de Victoriaville.

Sympathies : Famille A. Paris, M. J. E. Paris, Famille Arc. Paris, Famille H. Cantin, M. et Mme P. Lemay, M. l'abbé A. Camirand, M. et Mme Lagacé, M. L. Ouellette, M. N. Tousignant, M. Emilien Paris, M. et Mme P. Boisvert, M. O. Paris, M. et Mme P. Poulette, Mlles Annette et Madeleine Paris, l'hon. J.-E. Perrault, M. W. Girouard, M. A. Savoie, M.P., Dr A. Rousseau, Dr et Mme Bécotte, Dr Geo. Roy et la famille P. Roy, Dr J. E. Désilets, W. Laliberté, avocat, Dr Malchilosse, M. J. H. O. Hébert, M. J.-E. Girouard, shérif, M. et Mme H. Perrault, M. et Mme F. de Grosbois, M. O. Marcotte, M. Ludger Hourigny, M. L. Poisson, M. A. Dumont, M. H. Massé, M. E. Larivière, M. W. S. Brochu, M. H. Cantin, famille J. P. Courtois, M. H. Bélanger, M. et Mme A. Houle, M. et Mme E. Fournier, M. et Mme L. A. Héon, Famille F. Hardy, M. et Mme H. Côté, M. et Mme D. Beaudet, M. et Mme H. Dunn, M. J. M. Dussault, M. R. Lapière, M. A. Massé, Famille D. Fournier, Mlle M.-L. Royer, Mlle O. Poitras, Mlle B. Blanchette, Mlles J. et L. Leclair, Mlles L. et G. Beaudet, Famille J. N. Parent, Famille C. Verville, A. Hardy, J. Laroche, M. et Mme A. Poisson, M. et Mme Coulombe, M. et Mme C. B. Poirier, Famille Henri Lafond, Famille P. Dumas, M. J. L. Janelle, M. et Mme H. Dumas, Famille O. Hardy, M. Hector Gauthier, M. et Mme E. Bruneau, M. Jos. Houle, N.P., Les Sœurs de l'Assomption de la Ste-Vierge de Daveluyville et leurs élèves, M. le Président, les médecins, MM. les directeurs et les religieuses de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, le personnel de la Banque C. N. de Victoriaville, le personnel du Bureau et les ouvriers de la manufacture de chaises de Daveluyville, la Victoriaville Furniture No. 2, M. et Mme E. Métivier, M. R. Astell, Famille A. Lainesse, M. J. W. Beaudet, Famille J. Gagnon, Famille C. B. Lord, M. O. Dunn, M. A. Gaudet, Famille A. Lacourse,

M. et Mme E. Provencher, M. et Mme Théo. Cloutier, M. et Mme C. A. Girard, M. Valère Lemieux, M. D. Dubuc, les gardes-malades de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, les malades du département de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, M. E. Cantin, M. E. Beaudet.

A la famille si cruellement éprouvée nous présentons nos plus sincères condoléances.

LES PASTILLES BABY'S OWN UNE AIDE POUR LES MAMANS

Aucun autre remède ne peut être comparé aux Pastilles Baby's Own pour venir en aide aux jeunes mamans. Ces pastilles, laxatif doux et efficace, régularisent les intestins, adoucissent l'acidité de l'estomac; entraînent la constipation et l'indigestion; cassent les rhumes et les fièvres ordinaires et facilitent la dentition.

Les mères de famille qui ont à la maison une boîte de ces pastilles sont toujours à l'abri des attaques soudaines des maladies qui guettent leurs petits enfants. En leur donnant les pastilles Baby's Own, dès l'apparition des premiers symptômes vous les voyez aussitôt revenir à leur état normal. A propos de ces pastilles, voici ce que nous écrit Mme B. G. Carver, Lyndale, I.P.E.: "Je tiens toujours à la main les Pastilles Baby's Own et je trouve qu'elles sont d'une grande aide pour tenir mon bébé en bonne santé."

Les Pastilles Baby's Own sont en vente dans tous les magasins de médicaments ou par la poste à 25c. la boîte de la The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

**A LOUER
A VICTORIAVILLE**
Magasin et logement privé
Poste très central
137 rue Notre-Dame
S'adresser à
J.-HENRI AUGER.
Victoriaville

QUALITES, SCIENCES ET TALENTS REQUIS

Beaucoup de gens, et pas des moindres, croient encore de bonne foi que la profession d'agriculteur en est une des plus simples et des plus faciles à pratiquer. Beaucoup croient que c'est simple affaires de manœuvre et que pourvu que l'on ait de bons bœufs et une bonne santé on peut aisément devenir cultivateur. Ne lisait-on pas dernièrement dans plusieurs journaux les déclarations d'un personnage important de l'Ouest canadien, qu'il avait réussi en quelques mois à faire de bons cultivateurs avec d'anciens mineurs.

Nous ne voulons pas mettre en doute l'affirmation faite par ce citoyen distingué, à savoir qu'il aurait réussi à attacher à la terre canadienne, pour la travailler, plusieurs centaines de mineurs venus d'Angleterre, mais de là à en avoir fait des cultivateurs égaux à ce que doit être un bon cultivateur, il y a incontestablement de la marge. A défaut d'une instruction agraire solide, il faut une somme d'expérience considérable que seuls les fils de cultivateurs ou ceux qui ont partagé les travaux des agriculteurs pendant de nombreuses années peuvent avoir acquis.

Les qualités passent encore, car ce sont celles qui constituent la meilleure classe de citoyens : au physique, le cultivateur doit être fort, posséder beaucoup d'endurance et être sain de corps et d'esprit.

Il doit être sobre, honnête, intelligent, observateur et aimer le travail.

Au point de vue sciences, qu'il les ait acquises dans les livres, par l'étude ou par un travail raisonné et beaucoup d'observations, il lui faut un vaste bagage de connaissances. Qu'importe qu'il connaisse par leurs noms scientifiques toutes les sciences se rapportant à l'agriculture, il faut au moins qu'il en possède les éléments. Il lui faut être chimiste,

car l'agriculture se fait à base de chimie; il doit être quelque peu vétérinaire, car s'il ne connaît rien de cette science, il court de forts risques de subir de lourdes pertes avec ses troupeaux. Il lui faut être mécanicien; des machines fort compliquées sont aujourd'hui partout en usage sur les fermes. Il lui faut encore avoir des notions de génie civil, il en aura besoin pour le drainage et l'égouttement de sa ferme, de même que pour l'établissement d'un bon programme de rotation.

On reconnaît volontiers que pour acquérir toutes ces sciences et savoir s'en servir, il faut du talent, beaucoup de talent.

Notre intention n'est pas de décourager les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture, loin de là. Toutes ces choses peuvent paraître relativement faciles en constatant le grand nombre de bons cultivateurs qui les possèdent à fond. Mais nous croyons que si elles sont faciles pour les vrais terriens, elles présentent un sérieux obstacle aux citadins qui croient pouvoir se transformer en cultivateurs sans entraînement préalable. Comme pour toute autre science, celle de la pratique agraire s'acquiert d'autant mieux qu'on s'y adonne plus jeune.

Comme l'agriculture sera toujours en honneur et que cette profession est loin d'être encombrée chez nous, nous en conseillons l'étude à tous les jeunes gens possédant les qualités voulues et invitant à la persévérance les fils du sol.

AGRICOLA.

— "La Presse" —

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

Un beau graphophone avec records, un poêle de cuisine, un cabinet de cuisine, un magnifique renard brun, une machine à tricoter Auto Knitteuse, toute neuve. Le tout en parfaite condition. S'adresser au
No. 89 rue Notre-Dame, Victoriaville.

La plus haute Perfection dans l'Art de l'Horloger, la Montre Gruen



En réunissant la précision à la beauté la plus exquise, les artisans du Guide Gruen ont créé une série de Montres pour Hommes et pour Dames qui sont la plus haute manifestation de l'art de l'horlogerie.

Vous ne sauriez mieux faire que de vous procurer pour vous-même une montre GRUEN ou d'en faire don à une personne que vous désirez honorer particulièrement à l'occasion de son anniversaire ou de toute autre fête.

PRIX A PARTIR DE \$25.00

Assortiment de montres Waltham, Tawannes, Cyma, Regina, Buren pour Hommes et pour Dames à des prix raisonnables.

Argenterie, Coutellerie, Horloges, Articles en cuivre, Necessaires de Fumeurs, Articles de fantaisie.

Sets de toilette dans de jolies boîtes de fantaisie en Ivoire, Blanc, Rose, Bleu, Perle, Mauve, etc.

Plumes-fontaines et Crayons Waterman et Eclipsé.

Lunettes à des prix excessivement bas. Ne négligez pas votre vue. Protégez-la en venant vous choisir une bonne paire de lunettes chez moi.

Réparations de Montres, Horloges, Bijoux, etc. Ouvrage garanti.

Une visite vous intéressera.

L. C. VALLIERES,
86 Notre-Dame, Victoriaville.

A.-G. Letourneau

Marchand de Ferronneries
et de Carrosseries

Fournitures et Outils de toutes sortes
pour Voituriers, Menuisiers et Forge-
rons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles
Etc., Etc

Clôtures et Broches d toutes sortes.

Visites et Correspondances sont sollicitées.

VICTORIAVILLE, P. Q.

Les papiers à dactylographes, Rubans et papiers
Carbones marque MAPLE LEAF
sont les meilleurs
Employez-les et obtenez de meilleurs résultats

A la Librairie de "L'Union"
ARTHABASKA, P. Q.



Savez-Vous

QUE NOUS SOUDONS AU GAZ
TOUS LES METAUX

ACIER — CUIVRE — FER — FONTE

EGALEMENT L'ALLUMINUM

ACCORDERONS COMMISSIONS AUX GARAGES

MANUFACTURONS

EPANDEURS D'ENGRAIS — MOTEURS A GAZOLINE

ET TOUTES SORTES DE MACHINERIES

POUR MOULINS ET MANUFACTURES

REPARATIONS

DE MACHINERIES EN GENERAL.

LA Fonderie "UNIVERSEL" Enr.

THOS. BUTEAU Prop.
Victoriaville, P. Q.

T'a pas ?



T'AS-PAS DÉJÀ MOBILISÉ TOUT TON COURAGE POUR ALLER FAIRE
REMPLIR UNE MOLAIRE DOULOUREUSE —



ET APRÈS QUE LE DENTISTE T'A TÂTÉ SOUS TOUTES LES SENS SANS
TE FAIRE MAL, TU COMMENCES À TROUVER TA FRAYEUR RIDICULE
ET À REPRENDRE CONFIANCE —



LORSQUE Soudain LA PERFORATRICE INFERNALE TOUCHE LE NERF
ET TU REÇAIS UN CHOC DE TOUTES LES DIABLES.



T'AS-PAS DÉJÀ ESSAYÉ UNE BLACK HORSE ? ÇA PROUVE QUE
TU AS ENCORE TA DENT DE SAGESSE.

dites simplement —

"Bière Black Horse Danes
s.v.p."!

Les enfants pleurent pour le CASTORIA

de Fletcher

Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

C'est qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, purgative, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le VÉRITABLE CASTORIA porte toujours la Signature de

Chas. H. Fletcher
En Usage Depuis plus de 30 Ans.
THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

AUX AMATEURS DE VIOLON

Les joueurs de violons trouvent à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, tout ce qu'il faut pour monter leur violon : Cordes en nerfs ou en acier, cheville, archet, queue, racine, etc., etc.

ABANDON DES AFFAIRES

Un poste de commerce établi depuis 76 ans, situé dans la ville d'Arthabaska, très avantageux pour celui qui voudrait s'établir. Pour plus d'informations s'adresser à

Boîte Postale M.
Arthabaska.

AUTOMOBILE A VENDRE

Coach Buick, en bonne condition. Comptant S'adresser à "L'Union".
15 nov.—j.n.o.

AVIS A NOS ABONNÉS

A partir d'aujourd'hui, tous nos abonnés des États-Unis et du Canada qui n'auront pas payé leur abonnement à "L'Union des Cantons de l'Est" verront leur nom retranché de la liste des abonnés et leur compte mis en collection, entre les mains de nos collecteurs américains et canadiens.

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

Rendez votre demeure

ATTRAYANTE

avec les

Papiers-Peints

Base de toute jolie décoration
Largeur reconnue 19 1/2 pcs

Les papiers-peints ne sont pas seulement recherchés par la grande variété des dessins de goût parfait.

Ni pour l'exquise harmonie de leurs couleurs, de dessins charmants, de tissus authentiques. Mais sa valeur artistique de son bas prix.

On peut rendre une chambre élégante, dans tout le sens du mot, pour une somme presque insignifiante.

Veuillez passer chez nous, et nous nous ferons un plaisir de vous le prouver.

Un assortiment complet de nouveaux patrons vient de nous arriver, et nous aimerions vous les faire voir, sans que vous ayez à acheter quoi que ce soit.

En vente à "La Librairie de L'Union", Arthabaska, P. Q.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer vos parents et vos amis.

PACIFIQUE CANADIEN



Laissez-nous vous aider à tracer l'itinéraire de votre prochain voyage, faire vos réserves de wagons-lits, wagons-salons, hôtels.

Adressez-vous à C. A. LANGEVIN, Agent Général, Gare du Palais, Québec, ou à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.



Il est inutile de souffrir longtemps de la névralgie, des maux de têtes ou autres lorsque l'emploi de l'aspirine est un remède sûr et certain. La profession médicale en recommande l'usage depuis 23 ans. L'aspirine n'affecte pas le cœur. Servez-vous en pour les rhumes, le rhumatisme, la sciatic, le lumbago et gargarisez-vous la gorge lorsqu'il s'agit du mal de gorge. Le mode d'emploi est indiqué sur le paquet. Chaque pharmacien aujourd'hui vend l'aspirine qui est identifiée par le nom sur la boîte et la marque "Bayer" sur chaque tablette.



Adressez-vous à "l'Union des Cantons de l'Est" ARTHABASKA P. Q.

Pour tous vos travaux d'impression

ENTÊTES DE LETTRES, DE COMPTE, CARTES D'ADRESSES, DE VISITES, ENVELOPPES, CIRCULAIRES, BROCHURES,

LIVRES DE TOUTS FORMATS, FAUTUMS, LIVRETS DE REÇUS, PROGRAMMES, AFFICHES, ETC., ETC., ETC.

N.B.—Attention spéciale aux commandes données par la maille.



UNE ADOLESCENTE RAYONNANTE

Provient d'un sang riche, plein de globules rouges

Une fillette au rang riche et aux nerfs forts peut escompter une vie active et une bonne santé. Si vous la laissez croître pâle et délicate, elle souffrira probablement de mauvaise santé et de faiblesse générale. Un grand nombre de femmes qui devraient jouir d'une santé robuste, souffrent trop souvent de maux de tête, de dos et de côtes, sont toujours fatiguées et oppressées, malades dus à l'anémie dont elles sont victimes depuis leur adolescence.

Heureusement il y a un remède à leur portée. Des milliers de femmes fatiguées, épuisées, de jeunes filles délicates qui ont eu confiance dans les "Pilules Roses" du Dr Williams, leur sont reconnaissantes de la manière que ces pilules les ont aidées à reconquérir une santé robuste. Ce puissant tonique et restaurateur des nerfs contribue toujours à faire un sang abondant, riche et rouge qui chasse rapidement l'anémie. Une jeune fille pâle, délicate ou une femme épuisée ne tardera pas à reprendre une santé brillante lorsque ce sang nouveau coulera dans leurs veines. Les couleurs reviennent aux joues et aux lèvres; l'appétit augmente; les nerfs reprennent leur vigueur d'autrefois; et ces pauvres victimes de l'anémie reviennent fortes et actives. Voici un exemple entre mille de ce que les pilules ont fait et font tous les jours. Mlle C. J. Martin, Kitchener, Ont., dit: "Pendant plusieurs années j'ai souffert terriblement de maux de tête et de dos. Je me sentais toujours fatiguée, ne pouvais dormir et l'appétit faisait défaut. Je constatai plusieurs médecins qui ne me firent aucun bien. Ma sœur me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Après en avoir pris six boîtes, je me sentis une toute autre personne et aujourd'hui je ne saurais m'en passer."

Vous pouvez vous procurer ces pilules à votre pharmacie ou par la poste à 50c la boîte de la The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Ne semble-t-il pas, du moins, qu'il en soit ainsi? Marie-Madeleine ne sera-t-elle toujours plus grande, au ciel, qu'une Agnès, une Ursule ou une quelconque sainteté qui n'eût jamais, pour mériter sa récompense, qu'à suivre, qu'à écouter les aspirations au bien dont son cœur est rempli. A débordé?

Briser des liens chers, rompre des chaînes de passions furibondes qui dressent la racine des cheveux pour en faire des épines; s'arracher au monde qui s'amuse et qui nous grise pour s'attacher au silence dont le nom suffit seul pour exciter une répulsion incontrôlable; s'entourer des crailleries, des bavardages inconscients pour l'amant de la solitude et de la tranquillité, enfin! posséder un naturel gratifié des pires instincts et le forcer à la pratique du bien; voilà des sujets de mérite! du plus grand mérite; celui dont bien peu de particuliers ont le bonheur de possession.

Quand le bien attire, fascine, qu'on a plaisir en son commerce, les indulgences s'acquiescent par centaines...

Mais si vingt fois le jour vous vainquez un colosse, ou abattez une tête de dragon, ne touchez-vous pas un peu du ciel?

Mais voilà: n'est pas qui veut champion ou dompteur.

Toutes les âmes, non plus, ne sont pas à tempéraments de fauves... et c'est heureux—on dit tant de mal des caractères dont la noblesse et le grand amour de soi ne sont pas des moindres défauts paraît-il...

Se faire violence n'est plus de la page du jour; les gladiateurs se font rares... On suit la pente de son inclination et le bien part, certes, à son mérite, sans toutefois, ôser des prétentions de récompense de la lutte, puisqu'il n'en fit point.

Heureux sont ceux qui marchent paisiblement dans la voie de la perfection.

Plus méritants sont ceux qui livrent combat pour en atteindre les sommets.

B. L.

de nerfs qui crispent les muscles du cœur aux angoisses.

Les yeux se cernent de bistre qui les enfonce dans l'orbite, les joues s'affaissent comme s'ils étaient des vieillards, ces jeunes pleins d'ardeur, cependant, en face du travail quotidien habituel à accomplir.

Ils tremblent, maigre leur indéniable vaillance à côtoyer un danger dont ils ont l'habitude... Mais la guerre! oh! la guerre! quel fantôme!...

Ils sont terrorisés par la nouvelle du départ tout prochain et combien, qui n'avaient senti sous leurs genoux ployés le froid des degrés de la Table Sainte, accoururent et se jetèrent avec transport à la grille du confessionnal pour obtenir l'admission au banquet des forts... choses dont leur légèreté a peut-être raillé la sainteté et la grandeur.

Ils s'y pressent à la Table sainte! ils sentent le besoin d'un appui contre l'inconnu qui les attend, guette leur pusillanimité.

Pour ceux-ci l'étendard aux couleurs de la gloire, n'aura peut-être pas des plis très enveloppants, le piedestal de leur monument ne présentera pas d'exagération en mesure de hauteur: ils feront leur devoir, certes, mais sans enthousiasme, et sous le cachet de l'obéissance.

Non! il n'est pas de gloire pour eux: mais du mérite, oh combien!

Celui-ci est donc plus grand, en raison du déplaisir qu'inspire l'action qu'on accomplira, de la mortification qu'impose l'acte commandé, de l'acceptation et de la soumission volontaires qui nécessitent un renoncement de soi en égard au devoir quel qu'en soit la nature.

Ne semble-t-il pas, du moins, qu'il en soit ainsi?

Marie-Madeleine ne sera-t-elle toujours plus grande, au ciel, qu'une Agnès, une Ursule ou une quelconque sainteté qui n'eût jamais, pour mériter sa récompense, qu'à suivre, qu'à écouter les aspirations au bien dont son cœur est rempli. A débordé?

Briser des liens chers, rompre des chaînes de passions furibondes qui dressent la racine des cheveux pour en faire des épines; s'arracher au monde qui s'amuse et qui nous grise pour s'attacher au silence dont le nom suffit seul pour exciter une répulsion incontrôlable; s'entourer des crailleries, des bavardages inconscients pour l'amant de la solitude et de la tranquillité, enfin! posséder un naturel gratifié des pires instincts et le forcer à la pratique du bien; voilà des sujets de mérite! du plus grand mérite; celui dont bien peu de particuliers ont le bonheur de possession.

Quand le bien attire, fascine, qu'on a plaisir en son commerce, les indulgences s'acquiescent par centaines...

Mais si vingt fois le jour vous vainquez un colosse, ou abattez une tête de dragon, ne touchez-vous pas un peu du ciel?

Mais voilà: n'est pas qui veut champion ou dompteur.

Toutes les âmes, non plus, ne sont pas à tempéraments de fauves... et c'est heureux—on dit tant de mal des caractères dont la noblesse et le grand amour de soi ne sont pas des moindres défauts paraît-il...

Se faire violence n'est plus de la page du jour; les gladiateurs se font rares... On suit la pente de son inclination et le bien part, certes, à son mérite, sans toutefois, ôser des prétentions de récompense de la lutte, puisqu'il n'en fit point.

Heureux sont ceux qui marchent paisiblement dans la voie de la perfection.

Plus méritants sont ceux qui livrent combat pour en atteindre les sommets.

AUX ECOIERS

Achetez vos articles de classe à la LIBRAIRIE DE "L'UNION"

et vous aurez entièrement satisfaction tant sur le prix que sur la qualité.

Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants: Cahiers, Crayons, Plumes, Portes-plumes, Gomme, Règles, Cofrets, Calepins, Encre à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile, Boîte de Peintures, etc.

Nous tenons tous les livres de classes tels que: Livres de Lecture, Grammaires, Histoires, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français et en anglais. Visitez notre Librairie, et vous serez convaincu du bon marché.

IL A UNE SAVEUR APPÉTISANTE
ET UNE GRANDE VALEUR NUTRITIVE

SHREDDED WHEAT

Avec tout le son
du blé entier

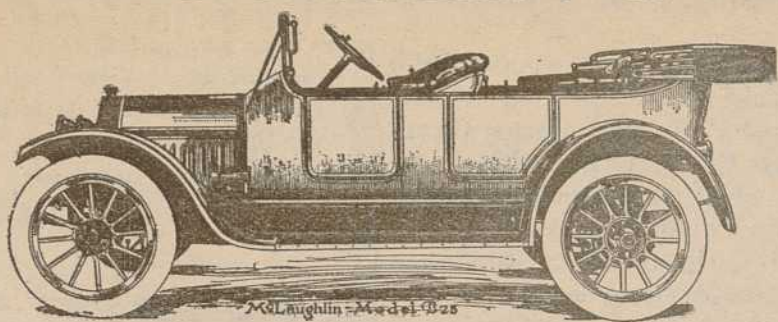


Les feuillets croustillants de blé entier ont une saveur délicate si réchauffés au fourneau et recouverts de lait chaud. Ce sont des vitamines, des sels minéraux et tout ce dont le corps a besoin pour une parfaite nutrition. Délicieux pour tout repas.

J.-N. PARADIS

PEINTRE

VICTORIAVILLE, P. Q.



Il me fait plaisir d'annoncer au public que je suis maintenant l'agent autorisé pour la vente des automobiles marque STUDEBAKER et ERSKINE et j'aurai en mains les pièces de rechange pour cette marque de char.

J'ai aussi fait l'acquisition d'une machine pour poser la peinture DUCO sur les automobiles.

J'ai de plus un outillage des plus complets pour faire le graissage et le lavage des automobiles et ces ouvrages seront faits à prix modérés.

J'ai en main les HUILES et la GAZOLINE et je compte sur le bon encouragement du public.

J. N. PARADIS,

Victoriaville, Qué.

14 mars 6 m.

Composé Sapin Fortin

POUR LE RHUME

Le meilleur remède pour toutes maladies concernant les poumons: Rhume, Grippe, Coqueluche, Etc., etc.

Ce remède est garanti tel que spécifié sur l'enveloppe.

Demandez le "COMPOSE SAPIN" à votre fournisseur.

4 août 1928.—1 an.

St-Rosaire

Le 20 novembre courant avaient lieu en notre église les funérailles de Mme Vital Fafard, née Rose-Anna Lacourse, décédée à la suite d'une longue maladie chrétienne supportée.

La défunte laisse, outre son époux bien-aimé, six filles, Mme Georges Thibodeau, (Irène) Mlles Yvette, Marie-Jeanne, Germaine, Hermeline, Hélène et trois garçons, Amédée, Narcisse, Henri.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, de cette paroisse et de différents endroits de la province.

A la famille éplorée, nous offrons nos sincères sympathies.

—M. et Mme Charles Brunelle sont les heureux parents d'un garçon, baptisé sous les prénoms de Joseph-Hubert-Fernand. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Brunelle, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Rosaire Moreau.

—Nous aurons un boulanger nouveau dans notre paroisse, M. Réus Morin remplacera M. Damase Sarrasin. Nous lui souhaitons du succès, et une bonne clientèle.

—M. le docteur Faille, du bureau d'hygiène est venu visiter les écoles la semaine dernière.

TERRE A VENDRE

Une belle terre, située à un mille et demi du village de Tingwick, sur la route Nationale, contenant 225 acres, dont 150 en culture avec une belle sucrerie de 1500 érabes, et le reste en bois, à 1/2 mille de l'école.

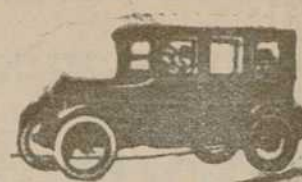
Conditions faciles à un acheteur sérieux.

S'adresser à

WILLIAM MULDOON.

Tingwick, P. Q.

31 oct. 4 f.



M. J. E. Cantin, de Victoriaville, annonce au public qu'il vient de se faire enregistrer sous le nom de "Victoriaville Taxis Enregistré" et qu'il s'occupera à l'avenir de tous les voyages que le public désirera faire au loin à de bonnes conditions. S'adresser à

J. E. CANTIN,
Propriétaire,
Victoriaville.

30 mai 6 m.



CANADIEN NATIONAL CHANGEMENT D'HORAIRE

Horaire en force depuis le 29 septembre 1929

(Départ de Victoriaville)

Trains allant à Montréal:

2.24 A. M. tous les jours.

7.24 A. M. tous les jours excepté le dimanche.

3.00 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Sherbrooke:

9.21 A. M. tous les jours excepté le dimanche.

7.45 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Québec:

3.51 A. M. tous les jours.

10.15 A. M. tous les jours excepté le dimanche.

12.13 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

5.54 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Princeville, Plessisville, Ste-Julie et Lyster:

9.06 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Trois-Rivières (Jusqu'à Doucet Landing):

7.50 A. M. tous les jours excepté le dimanche.

1.20 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à l'agent du Canadien National, à Victoriaville.

Pour BOIS ou METAUX

Employez les scies circulaires SIMONDS. La trempe spéciale de l'acier assure un tranchant exceptionnel qui dure.

Chez les fournisseurs ou s'adresser à

THE SIMONDS CANADA SAW CO. LTD.
MONTREAL, TORONTO
VANCOUVER
ST-JEAN, N.B.

Scies
Simonds

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

PETITES ANNONCES

retites Annonces: 2c. du mot, montant minimum pour une insertion: 50c. Six insertions pour le prix de cinq. Naissances, de mariages, de fiançailles, de services annuels, de remerciements, etc., etc.; sans charge. Notes commerciales, "Readers": 2c. du mot; charge minimum: 50c. Avis d'assemblées, de faillites, de vente à l'encan, de ventes par sheriff, de dividendes, etc., etc.: 12c. la ligne.

A VENDRE

Nous avons à vendre à notre Librairie, au profit du Couvent de la Congrégation Notre-Dame de cette ville, une jolie photographie représentant tous les curés de la paroisse de St-Christophe depuis 1851: Mgr P. H. Suzor, de 1851 à 1878; M. J. Héroux, de 1878 à 1885; M. Ed. Buisson, de 1885 à 1893; M. Ed. Grenier, de 1893 à 1896; M. F. X. Lessard, de 1896 à 1900. Au centre du portrait nous voyons notre vénérable curé, M. le chanoine L.-A. Côté, V. P. L., et les portraits de l'église et du presbytère.

C'est un joli souvenir à conserver dans les familles.

Le nombre de copies est limité: pressez-vous de l'acheter.

LE SAMEDI

En vente à 10 sous le numéro ou \$4.00 par an chez tous les dépositaires ou chez les Éditeurs: propriétaires Poirier, Bessette et Cie, 131, rue Cadieux, Montréal.

Il n'y a qu'une qualité de POUDRE A PATE MAGIQUE et c'est la plus haute qualité

Fabriquée en Canada
NE CONTIENT
PAS D'ALUN

LA CIE. E.V. GILLET LEE.
MONTREAL TORONTO QUEBEC



REUNION DES AGRONOMES

A L'ECOLE D'AGRICULTURE
DE STE-ANNE DE LA
POCATIERE

Une causerie de M. Florian Champagne aux Techniciens Agricoles.—L'Evolution Agricole qui s'est opérée dans le Bas de Québec en ces cinq dernières années.—M. Adélard Godbout M. P. P., préside la réunion.

Un grand nombre d'agronomes et d'experts en agriculture se sont réunis à l'Ecole d'Agriculture samedi dernier pour entendre M. Florian Champagne, B.A., B.S.A., Inspecteur des agronomes, leur parler des progrès réalisés par les cultivateurs du Bas de Québec en ces cinq dernières années.

M. Champagne dirige le mouvement agricole dans le Bas de Québec depuis assez longtemps et est très bien au courant de la situation; pour lui, l'Est de Québec est un des coins de la Province qui fait le plus parler de lui actuellement à cause de ses progrès réels. Ces progrès sont dus à l'excellente entente qui existe entre les différentes classes de la Société, au dévouement des agronomes, à l'esprit de progrès des cultivateurs qui ont su profiter des conseils de leurs techniciens et s'adapter rapidement aux exigences de l'agriculture moderne.

Le conférencier n'oublie pas de mentionner les deux institutions du "Bas" qui ont surtout joué un rôle important dans cette rénovation agricole, et il cite les nombreux services d'ordre technique rendus par l'Ecole d'Agriculture et la Ferme Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière.

Sur quoi porta surtout le travail des agronomes du Bas depuis cinq ans? Le conférencier nous le dit en nous parlant.

1.—De la campagne d'industrie laitière lancée en 1926 pour amener les cultivateurs à mieux alimenter leurs vaches. En 1929, on adéjà eu beaucoup de succès avec ce premier travail et M. Champagne nous dit que la production laitière a déjà augmentée de 300 à 400 lbs de lait par vache.

2.—Des concours d'alimentation de veaux. En 1925, il n'y en avait aucun, en 1928 il y en eut 18 d'organisés.

3.—Des centres de contrôle laitier. En 1927, il y en avait 17, en 1928, 32.

4.—L'élevage de bovins pur sang. Les éleveurs d'Ayrshire et de Canadien font des progrès surprenants et dans leur rivalité progressive obtiennent des succès qui font plus que surprendre les vieux éleveurs des Cantons de l'Est.

En 1920 il y avait 0 vache au Livre d'Or.

En 1925 il y avait 5 vaches Ayrshire au Livre d'Or.

En 1926 il y avait 66 vaches Ayrshire au Livre d'Or.

En 1927 il y avait 72 vaches Ayrshire au Livre d'Or.

En 1928 il y avait 82 vaches Ayrshire au Livre d'Or.

L'Elevage du Moutons.

En 1925, les cultivateurs de

Kamouraska et Matapédia envoyaient sur le marché.

En 1925	4661 agneaux
En 1926	7121 agneaux
En 1927	8512 agneaux
En 1128	9898 agneaux

Des progrès aussi marqués étaient encore enregistrés dans l'élevage des porcs et des volailles.

Pendant tout ce temps, les productions végétales ne furent pas négligées; à cette fin des concours spéciaux furent organisés pour améliorer les cultures des pommes de terre, du blé Marquis, de l'avoine, des pois verts, de la vesce cultivée, etc.

Deux concours de ferme furent organisés dans Rimouski et l'Islet; des coopératives paroissiales pour s'occuper de la vente des pommes de terre furent organisées dans plusieurs paroisses de Témiscouata, Rimouski et Matane, de nombreux cercles agricoles furent remis sur pieds.

M. Champagne sut grandement intéresser ses auditeurs et M. J.-A. Ste-Marie a su l'en remercier d'une façon heureuse.

Assistaient à la réunion: MM. Bernard Baribeau, Rosaire Proulx, L'abbé F. X. Jean, Hector Girard, Paul Carignan, J.-A. Ste-Marie, Georges Michaud, le Notaire L. A. Dupuis, Adélard Godbout, Ls de G. Fortin, Charles Gagné, Ulric Brown, H. M. Racicot, Pierre St-Hilaire et Elzéar Campagna.

Mutations enregistrées au Bureau d'Enregistrement d'Arthabaska

Vente à Réméré, Joseph Nadeau à J. H. Giroux, 493-95 et autre, Ste-Victoire.

Bail à rente, Cécile et Fabiola Lavigne à Jos. Nadeau fils, 493-95 et autre, Ste-Victoire.

Vente, J. B. Commeau à Joseph Blanchette, P. 454, Ste-Victoire.

Vente, Sifroy Coulombe à Armand Paquin, 124 et autre, Bultrode.

Vente, Adrien Chouinard à Hector Houle, 382, Ste-Hélène.

Vente, Mlle Eva Fréchette à Rosaire Bergeron, 1/2 O. 207, Bultrode.

Bail à rente, Cécile et Fabiola Lavigne à Eastern Furniture Ltd., 83-369 et autres, Ste-Victoire.

Vente, Léon Brunelle à Ludger Bergeron, P. N. O. 290, Arthabaska.

Vente, Octave Poudrier à Zéphir Laveau, P. 454, Ste-Victoire.

Droit d'usage mitoyen, Wilfrid Drouin et Zéphir Laveau, P. 454, Ste-Victoire.

Mariage, Armand Beauchesne et Mlle Florida Lessard, aucun immeuble.

Vente, Calixte Belleau à Arthur et Napoléon Vachon, 15B et autre, 9e rang, Stanfold.

Vente, Arthur Demers à Albert Côté, 81, Ste-Victoire.

Vente, Wilfrid Marchand à Irénée St-Pierre, P. 100, Ste-Victoire.

Cession, Delphis Jutras à J. W. Jutras, P. 460, Ste-Victoire.

Vente, Mme Thérèse Picher à Joseph Mailhot, 97-12 et autre, Ste-Victoire.

Vente, Albert Blais à Rosaire Bergeron, 453-14 et autre, Ste-Victoire.

Donation, Jos. Hébert, fils de Charles, à Georges St-Cyr, aucun immeuble.

Vente, François Ivers à Thomas Rioux, 1/2 N. E. 526 et autre, Tingwick.

Donation Louis Ducharme à Ferdinand Ducharme, 553 et autre, Warwick.

Testament, Désiré Martel à Mme Joséphine Lefebvre, P. 557, Warwick.

Donation, Mme Joséphine Lefebvre à Xiste Martel, aucun immeuble.

Donation, Wilfrid Fournier à Alexandre DeCourval et ux. 452 et autre, Warwick.

Vente, Charles Grossier à Louis Philippe Auger, 335, Ste-Victoire.

NAISSANCE

M. et Mme Dont Campagna, de St-Paul de Chester, sont les heureux parents d'une fille, baptisée le 25 novembre sous les prénoms de Anne-Marie-Catherine-Fernande. Parrain, M. Nathaniel Bergeron; marraine, Mlle Lucia Campagna, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Treflé Campagna. L'enfant fut baptisé par M. le vicaire Laforté à l'église de St-Paul de Chester.

ILS PATINENT

DEPUIS LE 20 NOVEMBRE

Nicolet, 22.—Depuis le 20 novembre les élèves de notre Académie commerciale s'en donnent à cœur joie sur le patin. Les membres du "Comité des Jeux" ont fait tout en leur possible pour donner à leurs compagnons plus jeune, le plaisir d'essayer leurs patins plus tôt que l'année précédente. Leur bienveillant désir a été amplement exaucé, car la patinoire de notre Académie fut prête huit jours avant l'année dernière. Donc nos sincères remerciements aux dévoués membres de ce comité. C'est à notre institution que revient l'honneur, si honneur il y a, d'ouvrir la saison du patin dans le comté de Nicolet. C'est dire l'animation que suscite chez elle pareil événement. L'on s'en promet à son aise. Les parties de goudet commenceront probablement le 24 courant. En voyant courir fébrilement cette jeunesse sur la glace on aurait pu redire les vers de notre poète nicolétain:

Entendez-vous les cris joyeux
De tous ces heureux de la terre
Qui glisse l'acier soyeux,
Chacun selon sa manière?

R. B.

LE QUEBEC EST EN TETE POUR L'AGRICULTURE

Les statistiques prouvent que c'est notre province qui donne le plus aux cultivateurs—Chiffres comparatifs

Un tableau comparatif publié il y a quelque temps par le ministère de l'Agriculture en Nouvelle-Ecosse concernant les dépenses des divers gouvernements à l'agriculture montre que c'est la province de Québec qui, dans ce domaine, comme en bien d'autres, occupe la première position.

Ce tableau montre, en effet, que la province de Québec dépense 6.3 pour cent de ses revenus pour les agriculteurs et 6.7 pour cent du montant total des dépenses de notre province vont à la classe agricole.

Ce même tableau montre que c'est dans notre province, après celle de la Colombie-Britannique, que le gouvernement dépense le plus pour chaque ferme. Il y avait dans notre province, l'an dernier 137,819 fermes et le montant des dépenses faites par le gouvernement pour l'agriculture équivalait à la somme de \$15.98.

Ce tableau intéressant donne les chiffres suivants pour la dernière année fiscale:

Québec: Revenus, \$34,800,000; Dépenses, \$32,800,000; dépenses pour l'Agriculture, \$2,200,000 soit 6.3 pour cent du revenu total et 6.7 pour cent des dépenses totales.

Ontario: Revenus, \$58,424,370; Dépenses, \$58,187,350; dépenses pour l'Agriculture, \$2,512,862, soit 4.3 pour cent du revenu total et 4.3 pour cent des dépenses totales.

Il y avait 198,053 fermes en Ontario et la somme dépensée représente la somme de \$12.69 par ferme.

Nouvelle-Ecosse: Revenus, \$6,517,072.99; dépenses, \$6,556,143.34; dépenses pour l'Agriculture, \$300,821.18 soit un pourcentage du revenu de 4.6 et un pourcentage des dépenses de 6.5. Nombre de fermes occupées, 47,432; montant dépensé par ferme, \$6.34.

Île du Prince Édouard: Revenus, \$733,861.03; Dépenses, \$851,981.40; dépenses pour l'Agriculture, \$43,702.45 soit un pourcentage du revenu, 5.9; pourcentage des dépenses, 5.1; nombre de fermes, 13,701; montant par ferme, \$3.19.

Colombie Britannique: Revenus, \$20,939,123.04; Dépenses, \$18,690,006; dépenses pour l'Agriculture, \$472,912; pourcentage des revenus 2.3; pourcentage des dépenses, 2.5; nombre de fermes, 21,973; montant par ferme \$21.52.

Nouveau-Brunswick: Revenus, \$5,796,667.52; Dépenses, \$5,588,458.17 soit un pourcentage du revenu, 5.4; pourcentage des dépenses, 5.3; nombre de fermes, 53,252; montants par ferme, \$11.18.

Manitoba: Revenus, \$10,962,317.27; Dépenses, \$11,103,108.69; dépenses pour l'Agriculture, \$597,569.95; pourcentage du revenu, 5.4; pourcentage des dépenses, 5.3; nombre de fermes, 53,252; montants par ferme, \$11.18.

Saskatchewan: Revenus, \$13,

564,893.55; dépenses, \$13,449,632.37; dépenses pour l'Agriculture, \$508,839.66; pourcentage du revenu, 5.8; montant par ferme, \$4.26.

Alberta: Revenus, \$12,263,400.64; Dépenses, \$12,479,380.97; dépenses pour l'Agriculture, \$663,632.51; pourcentage du revenu, 5.4; pourcentage des dépenses, 5.3; nombre de fermes 82,954; montant par ferme, \$8.00.

Comme on le voit par ces chiffres, la province de Québec est celle qui dépense le plus pour venir en aide aux cultivateurs et elle occupe ainsi la première place au Canada. Et il ne fait pas de doute que le budget de l'Agriculture sera encore augmenté au cours de la prochaine session afin de permettre à l'honorable J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture de réaliser le magnifique programme agricole qu'il a soumis à la population de notre province lorsqu'il a pris la direction du ministère de l'Agriculture.

DEMANDEZ LE CALENDRIER DE ST-JOSEPH

Le Roi des Calendriers

Il est plus beau que jamais. L'image en couleurs représente la Sainte Famille; elle est d'une ravissante beauté. Les chiffres pages sont remplies de renseignements pratiques et de pieuses pensées. C'est le plus beau et le plus complet calendrier religieux publié en Amérique. Hâtez-vous de l'acheter. L'édition sera vite épuisée.

Le Calendrier de St-Joseph, le ROI DES CALENDRIERS, est en vente au prix de 50 sous, franco, au Couvent St-Joseph, 96, Chemin Ste-Foy, Québec.

Ceux qui désireraient faire encadrer des images de première communion et autres images pourront s'adresser à ce bureau. Nous avons en magasin un très bel assortiment de bois et de cadres, de toutes sortes, à bon marché.

LA PROSPERITE DU CANADA DEMONTREE PAR SON COMMERCE

Ottawa, 22.—Le commerce extérieur du Canada s'est accru \$50,000,000 dans les 12 mois expirés le 31 octobre dernier. Pour la première fois dans l'histoire le chiffre global de ce trafic atteignit \$2,611,443, 586. Il ressort des statistiques révisées de l'Office fédéral qu'on tend de plus en plus à dépenser le fruit de plusieurs années de prospérité sans précédente dans l'achat de marchandises étrangères.

Au cours des 12 mois ci-dessus l'importation totalisa \$1,303,471, 475 et l'exportation \$1,280,684, 667.



TAPISSERIES ! TAPISSERIES !

A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE
"L'UNION", ARTHABASKA

La décoration entière de votre maison recevra toute notre bonne attention entre nos mains. Nous sommes toujours à votre disposition pour les prix.

Venez au magasin et choisissez votre papier-tenture des grands nombres de magnifiques modèles que nous avons toujours en stock. Nous avons en ce moment un magnifique assortiment de papier vernis pour cuisine, chambre de bain, etc., etc., que nous vendrons à des prix bien bas.

Venez nous voir.

LES BONS IMPRIMES

VOUS DONNENT SATISFACTION

Lorsque vous avez besoin d'imprimés, vous trouverez que cela paie toujours d'avoir le meilleur, bien entendu, si vous êtes particulier pour avoir des résultats satisfaisants.

NOUS sommes qualifiés et outillés pour vous donner un service exceptionnel que vous désirez un catalogue, une carte d'affaires, un pamphlet ou n'importe quel genre d'imprimés qui demandent un travail soigné, consultez notre imprimeur.

NOUS nous ferons un plaisir de vous coter nos prix pour vos imprimés.

L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA, Inc.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES

PROPRIETAIRES DU JOURNAL

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

La seule Imprimerie-Librairie à Arthabaska

RUE DE LA COUR

En face du Juvénat des Frères du Sacré-Cœur.

ARTHABASKA.

LA REVUE MODERNE

REVUE MENSUELLE

Littérature, Ironique, Arts, Etc.
Un roman complet dans chaque numéro. Prix 25 sous.

En vente à
La LIBRAIRIE DE L'UNION.

En vente à La Librairie de "L'Union" "Nitor", un poli spécial pour pianos et meubles. Prix 50 sous.

Aussi "Nitorine" nettoie et blanchit l'ivoire des notes de pianos. Prix \$1.00.

LISEZ CECI: LISEZ CECI: Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lettre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier vitral, espèce de papier coloré pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrées, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis.

Nous avons reçu à notre Librairie un assortiment, dans toutes les couleurs, de Savon "Sunset", que nous vendrons au prix de 15 cents le morceau.

Vous pouvez teindre coton, soie et laine avec ce savon.

Propos à Propos!

par Benjamin Taber



1. La Taupe: Moi je vois tout en noir...



2. Le Taureau: Moi je vois tout en rouge.



3. Le Chat: Et moi la nuit, tout en gris.
Le chien: Mon maître, Monsieur Ladebuche voit tout en rose...



4. — quand il boit une bouteille de bière DOW !!!



DOW

Old Stock Ale
Mûrie à Point

Prime par la force et par la qualité

A VENDRE

BELLE TERRE

4 Milles de Victoriaville

40 Arpents en Bois.—5 Arpents de Largeur

Bien bâtie. — Sur la Route St-Albert

S'adresser à AUGUSTE BOURBEAU
VICTORIAVILLE, P.Q.

Avez-vous Souvenance Nouvelles de Victoriaville

AUX JEUNES

(A l'occasion du 11^e anniversaire
de l'Armistice)Enfants! avez-vous souvenance,
De vos frères, braves soldats,
Aidant, loin de votre présence,
A pourchasser les scélérats?Enfants! avez-vous souvenance,
De vos frères, bravement morts,
Sur le sol de "double" France,
Sur le sol belge, les abords?Enfants! avez-vous souvenance,
Que la gloire, près de Vimy,
Couvrit leur front plein de vaillance,
Par le recul de l'ennemi?De tous ces jeunes Alliés,
De l'Europe et des Amériques,
Qui, comme de vieux troupiers,
Semèrent les faits héroïques?Vous souvient-il, de ces Grouard
Foch, Leman, Joffe et bien encore
Qui conduisirent à l'assaut,
A la victoire qui honore?Rappelez-vous, quelques fois, ceux
Qui laissèrent Parents, Patrie,
L'inter ces cœurs généreux,
Sans honte, ni forfanterie!

JEAN SYLVAIN.

N., 11 nov. 1929.

Princeville

—Le Rév. Père Gabriel, Francis-
cain, de passage ici dimanche.—M. et Mme Rodolphe Lecours,
leurs enfants, M. et Mme Roméo
Lecours, de Victoriaville, étaient
dans les familles Pierre Lecours et
Napoleon Marcotte, dimanche.—Lundi, 25 novembre, fête de
Ste Catherine, le Cercle des Fer-
miers a organisé une partie de
cartes. Il y eut aussi une jolie pe-
tite saynète et quelques déclama-
tions. Un délicieux goûter fut
servi par les jeunes filles fermi-
ères. Tous se séparèrent à une
heure avancée emportant un bon
souvenir de cette veillée canadienne.—M. et Mme Hervé Girouard,
(Aldéa Therrien) font part à leurs
parents et amis de la naissance
d'un fils baptisé sous les prénoms
de Joseph-Alexandre-Camille. Par-
rain et marraine, M. et Mme Alex-
andre Terrien, grands-parents de
l'enfant.—La semaine dernière, M. A.
Champoux, de St-Joachim, a été
inhumé dans le cimetière de cette
paroisse. Nos sympathies à la famille.—Nous apprenons avec chagrin
la mort de M. S. St-Cyr, survenue
le 23 novembre à l'âge de 91 ans.
Nos sympathies à la famille.

Warwick

—Le Dr et Mme W. LaRoche,
de Warwick, sont de retour de
leur voyage à Rochester, Minne-
sota. Le Docteur sera mainte-
nant à son bureau comme par le
passé.RACHAT D'UN EMPRUNT DE
\$20,000,000Ottawa, 22.—Le Canada rachè-
tera à échéance un emprunt de
remboursement de \$20,000,000
dont le paiement sera dû le 1^{er} fé-
vrier prochain. Ce montant est
la seule dette du Dominion dont
le paiement sera dû au cours de
la présente année fiscale se ter-
minant au 31 mars 1930. L'em-
prunt qui sera remboursé le 1^{er}
février comuote un intérêt de
quatre et demi pour cent.

NAISSANCE

M. et Mme Faïda Houle font
part de la naissance d'une fille,
baptisée le 22 novembre sous les
prénoms de Marie-Jeanne Mance-
Carmen. Parrain et Marraine, M.
et Mme Fernand Houle. Porteu-
se, Mme Wellie Fortier.

(De notre correspondant)

—M. Arnould Bourbeau est re-
venu, mardi soir, d'une promena-
de à Montréal, chez son frère, M.
MacDonald Bourbeau, et dans la
famille de M. Paul Leduc.—M. et Mme J. O. Carignan, M.
et Mme Philippe Marchand, Mme
J. B. Drouin, sont allés à Mon-
tréal, la semaine dernière, et on
fait le voyage en automobile.—M. Raymond Boucher, I. chi-
mique, était de passage, la semai-
ne dernière.—M. et Mme de Villers sont
allés voir leurs fils au séminaire
de Nicolet, dimanche.—Le docteur et Mme H. P. Mas-
sicotte sont allés à Montréal, ré-
cemment.—M. James Bélard est revenu
de Fort Kent, Maine, il y a quel-
que temps, et il a l'intention d'y
aller passer l'hiver.—On se demande pourquoi cer-
taines rues ont reçu des noms qui
ne semblent pas bien appropriés.
Par exemple vous avez la rue des
Forges. Pourquoi ce nom des
Forges, quand, réellement, il n'y
avait qu'une forge, il y a bien
longtemps et c'était un M. Bernier
qui l'exploitait.Il y avait bien, près de la rue
Notre-Dame, au nord de cette rue
des Forges, une forge, mais cela
ne pouvait guère influencer le con-
seil qui a attaché ce nom des For-
ges à une rue qui n'en possédait
qu'une.Nous comprenons qu'il est diffi-
cile de toucher au nom d'une rue,
surtout quand il a existé depuis
des années; mais à l'avenir nous
croions qu'il faudrait être pru-
dent pour baptiser une rue, et ne
lui donner que le nom qu'elle mé-
rite, pas celui du premier venu qui
veut accrocher son nom à une
rue.Le nom de rue du Grand Tronc
n'a plus sa raison d'être, et on
pourrait très bien lui donner un
nom qui rappelle quelque chose.—Le docteur Fréchette, dentis-
te, est un chanceux. Il fait la
chasse sans fusil, et voici. Di-
manche dernier huit jours, il se
promenait du côté de Princeville
et arriva à quelque distance de la
traverse de chemin de fer il aper-
çut un beau chevreuil qui faisait
mine de vouloir traverser le che-
min. Il poussa la gazoline et
avança si rapidement que le che-
vreuil alla donner contre la ma-
chine qui lui cassa les deux pattes
de derrière. Ce fut une victime
facile à capturer.—M. Joseph W. Paradis est re-
venu de la chasse, la semaine der-
nière, dans le bas de Québec et a
rapporté quatre beaux chevreuils
qu'il a tués dans une des limites
de Paradis et Fils. Nos gens sont
chanceux.—Mme la Supérieure de notre
Convent est allée à Montréal, où
elle a subi une opération très déli-
cate pour la cataracte de l'œil
gauche. On nous apprend que
l'opération a bien réussi.—M. J. E. Levasseur, garagiste
et commerçant d'automobiles, est
à se faire construire un bel éta-
blissement, dans un salon d'auto-
mobiles et pour la partie du fond
pour les réparations aux autos.
Cet établissement sera prêt vers le
temps des fêtes, et on y verra de
très beaux échantillons de belles
et bonnes automobiles. Ce salon
est situé au coin de la route d'Ar-
thabaska.—On nous apprend le mariage
de M. Ernest Dufresne, gérant du
Manoir Victoria, avec Mlle Simo-ne Labbé, fille de M. Gédéon
Labbé, propriétaire du Manoir
Victoria. Ce mariage aura lieu
vers la fin de décembre.—M. W. Fortier propriétaire
de la fabrique de supports pour
habits, The Dominion Woodwork
Co., était de passage la semaine
dernière, en rapport avec le mal-
heureux incendie qui a détruit de
fond en comble, cette belle fabri-
que, et aussi pour voir à la con-
struction de nouveaux édifices.
On nous apprend que M. Fortier
a décidé de construire. Cette
nouvelle réjouira notre population
et surtout les ouvriers dévoués qui
travaillaient pour la Dominion
Woodwork.—Nous avions avancé, un jour,
que nous aurions une papeterie, à
la rivière Nicolet, à la place de
l'ancien Moulin. Il y a de ça
deux ans. On vient de nous ap-
prendre qu'il ne s'en est pas man-
qué d'un cheveu que nous ayons
une industrie de pulpe et de pa-
pier. Nous avons raison de le
publier et nous connaissons le nom
de la compagnie.—M. Charles Grossier a vendu
sa propriété voisine de M. Cyras
Thibault, à M. Philippe Auger, qui
en prendra possession prochainement.—La conflagration qui a détruit
la fabrique de supports et quatre
maisons, a semé la terreur parmi
nos gens qui peuvent bien s'atten-
dre à toute sortes de dangers,
surtout quand le vent souffle en
tempête et qu'il n'y a rien qui ar-
rête la fureur du vent. Heureuse-
ment que nous avons de bons ap-
provisionnement d'eau. Le soir
de l'incendie il y a eu des quan-
tités de réserves d'eau, et on au-
rait cru à un moment que l'eau
faisait défaut, mais cela était dû
à des changements forcés de di-
rection des prises qu'on employait.
À la fin du feu il y avait encore
au-delà de trois cent mille gallons
d'eau de réserve, à part ce que
les pompes pouvaient fournir. Le
vent a changé à un moment, ce
qui a sauvé une partie de la ville
d'une catastrophe inouïe à Victo-
riaville.On sait que la masse de flamme
projetée dans l'air fait monter des
masses d'air vers les hauteurs, et
il se forme des courants nouveaux
qui changent toujours la direction
du vent. Il se peut que dans un
fort incendie le vent change plu-
sieurs fois de direction. C'est ce
qui a sauvé une bonne partie de
notre ville, car à un moment le
vent s'est dirigé dans un sens qui
n'était pas dangereux. Les sinis-
tres ont perdu beaucoup.La fabrique de supports n'est
plus qu'une ruine, les maisons où
habitaient le Dr J. L. Faillie, M.
Toussaint, commerçant, Mon-
sieur Ouellette, M. Edouard Houle
ne sont que ruines.Nos pompiers ont fait preuve
de beaucoup d'endurance et en
quelques occasions ils ont été a-
daciés au point de s'exposer.
Des boyaux ont été trempés, tant par le
feu que par le trop de zèle de
personnes qui tiraient trop fort.
Tout le monde voulait aider, et
cela s'explique dans un affleu-
ment comme celui de ce soir-là.
Nous sommes heureux que le feu
se soit arrêté si vite. C'est un
avertissement qu'il faut être tou-
jours sur ses gardes.—M. Alfred Blanchette, agent
d'immigration, vient passer le di-
manche dans sa famille.—M. et Mme Joseph Tardif, de
Village Les Chutes, étaient de pas-
sage, mercredi après-midi.—On nous annonce un nou-
veau notaire qui vient s'établir à Victo-
riaville.—Nous apprenons avec chagrin
le décès de Mlle Adrienne Le-
blanc, fille de M. J. Leblanc, rue
Notre-Dame, décédée mardi, après
une longue et souffrante maladie.
Nous offrons à M. et Mme J. Le-
blanc, à la famille, nos sympathi-
es et condoléances. Ses funérail-
les ont lieu en notre église paroissiale.—Les ouvriers de la Dominion
Woodwork sont à débayer l'em-
placement de la manufacture, et
on s'attend que les travaux de re-
construction commenceront pro-
chainement. Bonne nouvelle.—Ne prenez du lait que des
fournisseurs qui font éprouver
leurs vaches. Si vous entendez
dire qu'il y a des laitières qui pren-
nent du lait des gens du dehors,
avertissez sans remission. Il faut
connaître l'origine du lait, car il
s'est commis trop d'abus et il y a
trop de gens qui ont des faiblesses
sous ce rapport. L'an dernier il
a été déposé à l'Hôtel de Ville, un
rapport ou plutôt un tableau dé-montrant l'état de chaque étable.
C'est un rapport qu'il nous a été
pénible de constater, car, sur le
nombre de fournisseurs, il n'y en
avait que peu qui avaient le nom-
bre requis de points pour se per-
mettre le luxe d'une licence.—C'est notre ville qui fournit
le plus fort contingent d'orpheli-
ns à l'Hôtel-Dieu. C'est aussi
Victoriaville qui a reçu le plus de
faveurs de cette belle et charita-
ble institution. Pourtant, le zèle sem-
ble s'affaiblir si nous en jugeons
par les quêtes d'aujourd'hui et
celles d'il y a vingt ans. Dans ce
temps-là nous n'avions pas d'or-
phelins à l'Hôtel-Dieu. Nous
avons des œuvres locales et des
œuvres de comté. Ce sont celles-
là qui doivent attirer le plus notre
attention. L'Hôtel-Dieu d'Ar-
thabaska est l'œuvre par excellen-
ce vu que c'est là où se trouve le
refuge de bien des vieillards, de
nombreux orphelins, auxquels
nous sommes attachés par des
liens de connaissance, de frater-
nité, de sympathies. Encoura-
geons donc cette œuvre.—Mlle Marthe Laliberté, Mlle
Bourbeau sont allées à Montréal,
cette semaine, et font le voyage en
auto.—N'oubliez pas que les bonnes
assurances, les agents diligents,
font le placement de tout repos.
Il y a trop de ces agents d'oc-
casion ou qui ne s'occupent de cette
affaire qu'en amateur, et au mo-
ment du malheur, ceux qui avaient
placé leur confiance en eux, se
trouvent désemparés, ruinés.Adressez-vous chez M. Auguste
Bourbeau.—Il y a eu un très beau euche-
jendi soir de cette semaine, et ce
sont les jeunes filles dévouées,
qui ont organisé cette belle fête
du cœur. Le garage Légré a
gracieusement mis à la disposi-
tion des Dames leur superbe salon
d'automobile, et c'est M. Brou-
sard l'actif gérant de ce garage
important, qui a fait cette offre
gracieuse qui a été acceptée avec
empressement. Nous en remer-
cions et félicitons, au nom des
Dames et des jeunes filles, M.
Broussard, pour ce beau et géné-
reux geste, qui lui fait honneur.
Qui donne aux pauvres prête à
Dieu.—M. et Mme George Gaudet
sont revenus de leur voyage de
noces.—Mlle Gabrielle Lespérance,
qui a passé quelque temps chez sa
sœur, Mme Sasseville Lespérance,
est retournée chez elle, à Québec.—Il se forme des associations
dans les villes pour la protection
des membres. Il y a une associa-
tion que favorisent plusieurs de
nos marchands et quand on ob-
serve on s'aperçoit que le fond
consiste à faire le bénéfice, en
premier lieu, de ceux qui préco-
nisent ces associations. Ça tout
l'air comme si plusieurs citoyens
se sont chargés de répondre à ces
gestes de nos gens, et suivront leur
exemple en ayant au milieu d'eux
quelque chose qui ressemble à de
la coopération, mais qui en réalité
n'en est pas. Vivons chez nous,
achetons chez nous et assurons-
nous chez nous en s'adressant
chez M. Auguste Bourbeau, 84
Notre-Dame.—On nous dit qu'il y avait 65
employés à la fabrique de sup-
ports pour habits, et sur ce nom-
bre il y avait environ 40 peres de
familles. Voilà qui attire notre
sympathie. Espérons que la re-
construction se fera prochainement.—La population a-t-elle aug-
menté ou diminué. C'est un pro-
blème. Le recensement se fait
annuellement, et nous nous de-
mandons si le temps n'est venu de
faire un recensement bien précis,
en mettant en détail, le nombre,
les professions, les métiers, et tout
ce qui concerne la population,
l'état démographique de notre
ville. Nous sommes rendus à une
époque de transition, et c'est le
temps de s'arrêter pour réfléchir
sur ce qui va nous arriver. Le
dénombrement a toujours été le
souci des gouvernements et on se
souvient qu'au temps de la nais-
sance de Notre-Seigneur, c'est à
cause du dénombrement que Jo-
seph et Marie s'étaient rendus à
Bethléem pour se faire enregistrer.
Nous demandons aux auto-
rités de bien vouloir considérer la
question d'un recensement sérieux
de notre population, des indus-
tries, des professions, métiers et
autres. Ce serait un ouvrage diffi-
cile, si vous le voulez et qui de-
mande une grande expérience,
mais la chose n'est pas impossible
ici.

LE PERE NOEL

Le PERE NOEL arrivera same-
di, le 7 décembre, au CAFE
ALICE, à Victoriaville. Il distri-
buera des petits sacs de bonbons
à tous les petits enfants qui au-
ront 5 cents à lui donner. Il sera
là plusieurs après-midis dans le
mois de décembre et vous dira
lui-même les heures qu'il vous re-
cevra chaque jour. Donc en fou-
le les petits.
28 nov. 2 f.

Vente par le Shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné
que les TERRES et HERITAGES sous men-
tionnés ont été saisis et seront vendus aux
temps et lieux respectifs, tel que men-
tionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure—District de Nicolet
Arthabaska à savoir } La Corporation du
No. 640 } Séminaire de
Nicolet, demanderesse vs Ephrem Smith,
défendeur.Comme appartenant au défendeur :
La 1/2 sud-est du lot No. 3, du onzième
rang de Simpson, mesurant 1/2 arpent de
front sur la profondeur du lot, bornée en
front par le chemin du 11^e rang, en ar-
rière par le chemin du 12^e rang, du côté sud-est par
Zéphir Duguay, et du côté nord-ouest par une
route—avec les bâtisses y érigées.
Pour être vendue à la porte de l'église
paroissiale de Ste-Clothilde-de-Horton, le
CINQUIÈME jour de DÉCEMBRE pro-
chain 1929, à MIDI.Le shérif,
J.-E. GIROUARD.
Bureau du shérif,
Arthabaska, P. Q., 30 octobre 1929.CONTRAT DE LA
MALLEDES SOUMISSIONS CACHETÉES, adres-
sées au Ministre des Postes seront reçues
à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 10
janvier, 1930, pour le transport des Malles
de Sa Majesté, sous les conditions d'un
contrat pour un terme de quatre années,
6 fois par semaine, sur la route rurale No.
1 de Daveluyville, à commencer au bon
plaisir du Ministre des Postes.
Des avis imprimés contenant des ren-
seignements plus détaillés au sujet des
conditions du contrat projeté peuvent être
vus aux Bureaux de Poste de Daveluyville
et au bureau de l'Administrateur du Dis-
trict où l'on pourra aussi se procurer des
formules de soumission.Bureau de l'Administrateur de district,
Montréal, 25 novembre, 1929.J. TAYLOR,
Administrateur de DistrictCONTRAT DE LA
MALLEDES SOUMISSIONS CACHETÉES, adres-
sées au Ministre des Postes seront reçues
à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 27
décembre 1929, pour le transport des
Malles de Sa Majesté, sous les conditions
d'un contrat pour un terme de quatre
années, 2 levées les jours de semaine, y
compris les congés statutaires, et 1 levée
le dimanche, entre le Bureau de Poste de
Victoriaville, les Boîtes aux lettres,
des Boîtes aux lettres, Bureaux secun-
daires, etc., à commencer au bon plaisir
du Ministre des Postes.Des avis imprimés contenant des ren-
seignements plus détaillés au sujet des
conditions du contrat projeté peuvent être
vus aux Bureaux de poste de Victoriaville et
au bureau de l'Administrateur du District
où l'on pourra aussi se procurer des for-
mules de soumission.Bureau de l'Administrateur de district,
18 novembre 1929.J. TAYLOR,
Administrateur de District.

COUR SUPERIEURE

Canada
Province de Québec
District d'ArthabaskaNo. 276
Joseph Amédée Racine, forgeron, de
Tingwick, Vs
Fredrick Désilets, ci-devant de Ste-Hélène
de Chert, et maintenant de Sanford,
dans l'état du Maine.Il est ordonné au défendeur de com-
paraître dans le mois.Arthabaska, 25 novembre 1929.
MARCEAU & PICHET,
P. C. S.JULES POISSON,
Avocat du demandeur.

ROSES DE JERICHO

Curieuse plante de maison,
poussant dans l'eau, prix 25 cts
(poste payée), aussi fleurs japo-
naises, ouvrant immédiatement
submergées dans un bocal. Ma-
gnifiques décors, de longue durée.
Prix 35 cents (poste payée). Sur
réception de 50 cents (bon postal)
nous expédierons (franco) ces
deux plantes avec directions.
Agents vendeurs demandés.UNION MERCANTILE AGENCY,
Suite 315 Edifice Amherst,
Montréal, Qué.

TERRE A VENDRE

Une terre située à 1 mille du
village de Warwick, voisin de
l'école, 3/4 lot de terre, une partie
en bois, bien bâtie et à de bonnes
conditions. S'adresser à
M. JOSEPH BERGERON,
Asbestos, Qué.

14 nov. 2 m.

Children Cry
FOR FLETCHER'S
CASTORIA

VOLAILLES ABATTUES

Vous obtenez la pleine valeur de vos produits en en confiant la vente à la

Coopérative Fédérée

La demande pour la volaille abattue est forte et les
prix offerts sont franchement avantageux.Il est préférable d'abattre les volailles avant de les envoyer sur le
marché. Les prix payés présentement pour la volaille abattue sont plus
élevés que ceux que l'on peut obtenir pour la volaille vivante.Profitez des conditions actuelles pour disposer des sujets
que vous destinez au marché.

Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul Est,

MONTREAL

Entrepreneurs-Electriciens

Pour vos Réparations et Installations
de tous Genres

CONSULTEZ

"VIC" ELECTRIC

Electriciens Licenciés,

Tél. Local

Rue du Grand Tronc

VICTORIAVILLE.

29 août—1 an

EUDORE FOURNIER & FILS

Tanneurs et Commerçants de Peaux vertes.

Il nous fait plaisir d'aviser Messieurs les Cultivateurs
nous nous occupons toujours activement de l'achat des peaux
vertes, et garantissons le plus haut prix du marché.Nous gardons toujours en mains, les Cuirs pour répara-
tions de harnais ainsi que les peaux de Moutons pour Robes
de Carrioles.

Rue St-Jean Baptiste, VICTORIAVILLE.

18 juil. 6 m.—p

LE HOCKEY

A L'ACADEMIE COMMERCIALE
DE NICOLETPremières parties de goudet les
24 et 25 novembreBel entrain des joueurs
"L'Etoile" vs "L'Eclair"Nicolet, 26.—Les grands élèves
de notre Académie inaugureront
la saison de hockey dimanche
dernier, le 24 novembre, en jouant
avec entrain une belle partie de
hockey. Les deux clubs en pré-
sence étaient "L'Eclair" et
"L'Etoile". Le Frère Directeur
vient encourager de sa présence;
les joueurs, en mettant la ron-
delle au jeu. L'arbitre était M.
Lorenzo Therrien. Après un com-
bat acharné de part et d'autre, les
deux équipes restèrent à 5 à 5
points.Le lendemain, fête de Ste Cath-
erine, les deux clubs reposés de la
bataille précédente résolurent de
briser l'égalité des points, chose
peu engageante pour un joueur
ambitieux. Ils se présentèrent
donc sur la glace avec la résolu-
tion de gagner coûte que coûte.
La lutte fut ardue, même achar-
née à certains moments. Mais
comme l'éclair n'est pas de saison
il fut obligé de baisser drapeau et
de s'avouer vaincu par un score
de 8 à 1 en faveur de "L'Etoile".
Lagueux et Blanchette, de ce der-
nier club, furent les principaux
artisans de cette victoire. Sévi-
gny et Lafrenière aidèrent puis-
samment l'équipe de "L'Eclair".Voici l'alignement des hockeyeurs
Lagueux Capitaine Sévigny
Caron Buts Gauthier
Blanchette Défenses Lafrenière
Roberge Défenses Gélina
Charland Ailes Rousseau
Proulx Centre Redmond
Héroux Subs. Verville

St-Norbert

M. Adéard Roy, maire de ce
village, et Mme Roy ont l'honneur
de faire part à leurs parents et
amis de la naissance d'un fils,
baptisé sous les prénoms de Jo-
seph-Michel-Jules. Parrain et
marraine, M. et Madame Henry
L'Heureux, de St-Paul de Chester,
oncle et tante de l'enfant. Por-
teuse, Mme Johnny Lavigne, de
Notre-Dame de Ham, tante de
l'enfant.—M. Adéard Roy ainsi que
Miles Laurianne et Cécile Roy ont
fait un voyage à Disraeli, accom-
pagnés de M. C. Guay.

LA TAPISSERIE

Certains propriétaires se plai-
gnent souvent qu'il faut tapisser
les appartements si souvent que
leur maison ne rapportent pas
assez pour payer assez de béné-
fices sur le placement qu'elle re-
présente. Ils promettent à leurs
locataires de faire tapisser les
chambres mais vont choisir du
papier bon marché qui, une fois
posé n'est pas mieux que celui
qui a été recouvert. En tapissant
cela vaut la peine de payer quel-
ques sous de plus le rouleau et
d'avoir du beau papier qui con-
serve son teint et qui plaira si
bien au locataire qu'il fera en
sorte de ne pas le tacher. Il faut
simplement visiter le magasin de
La Librairie de "L'Union", à Ar-
thabaska, pour se rendre compte
combien il est avantageux d'ache-
ter du bon papier peint.Nous venons de recevoir des
meilleures manufactures de Mont-
réal, Toronto et des Etats-Unis,
un bel assortiment de Tapisserie,
dans des différents patrons, que
nous vendons à notre Librairie, à
des prix défiant toute compétition.
Venez nous voir.Nous recevons aujourd'hui à
La Librairie de "L'Union" un
bel assortiment de Tapisserie de
toutes les qualités et de tous les
prix. Nous prions nos clients de
venir nous voir avant d'acheter
ailleurs. Bon marché.Venez visiter notre Librairie.
Vous serez les bienvenus et vous
aurez une idée de ce que nous
avons en magasin.La Librairie de "L'Union" vient
de recevoir directement de Paris,
un bel assortiment de ces cartes,
les plus beaux modèles, à des prix
qui défient toute compétition, par-
ce que nous les avons importées.

ASSUREZ CHEZ
AUGUSTE BOURBEAU, Agent,
Assurances Générales,
FEU, ACCIDENTS, MALADIES, RESPONSABILITÉ PATRONALE,
AUTOMOBILES, LOYERS, VOL, VITRES,
No. 84, rue Notre Dame, Victoriaville, P. Q.
Téléphone de Victoriaville.

Aucun autre thé vert
possède cet arôme délicat

THE DU JAPON "SALADA"

"Tout frais des plantations"

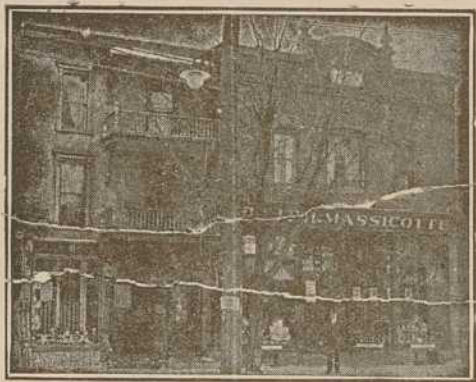
A VICTORIAVILLE!

La Pharmacie du Dr J.-P.-H. Massicotte

Distributeur exclusif des fameux Produits REXALL et des remèdes de l'Abbé WARRE

VEND

Drogues, Remèdes patentés, Articles de toilette, Poudre, Savon et Parfums, Choc-lats, Cigarettes, etc., etc.



VEND

Articles de Librairie, Papier crêpé, Papier à Lettres, Tapissier, Porcelaine, Verre taillé, Ivoire et Vaisselle, Articles de casse, Cahiers, Crayons, Plumes, Encre, Etc., Etc.

CASORIA F.	25c.	LINIMENT BLANC NADRUO	25c.
SIROP LAMBERT	25c.	OVALTINE	50c. 75c. et 1.25
SIROP MATHIEU	25c.	SIROP DE FIGUE et Senné REXALL	50c.
SIROP PIN BLANC, eucalyptol et miel, notre propre préparation	35c.	URASAL HORNER	85c. et 1.60
TAROL	25c.	ABBEY'S SALT	30c. et 65c.
LINIMENT MINARD	35c.	FRUITATIVES	3 btes 1.25
Les Pilules DODD'S, GIN, MORO, ROSES et ROUGES	3 btes 1.25		
Les Tablettes "MASCOT" contre la constipation	50c. la bout. de 100		
Les Pilules Ferrugineuses Rouges "MASCOT" reconnues excellentes pour les femmes et les jeunes filles pâles	75c. la bout. de 100		
Café OPEKO	1 lb. 50c. Thé OPEKO		
POT 1/4 livre, CACAO Lloyd's A	1/2 livre 45c.		

J.-P.-H. MASSICOTTE, PROP.
VICTORIAVILLE.

POUR VOS

IMPRESSIONS DE LUXE...

Lettres de Faire Part,

Cartes d'Invitations

Cartes de Remerciements pour

Sympathies ou Cartes Souvenir,

Notre assortiment est très varié

Et de la plus récente nouveauté.

Attention spéciale aux Commandes données par la maille.

— Demandez nos prix —

L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.

ARTHABASKA, P. Q.



VOUS TROUVEREZ TOUJOURS
A LA
LIBRAIRIE DE "L'UNION"
A ARTHABASKA

Un assortiment complet de marchandises de librairie tels que : Livres de lectures, Papier à lettres, Articles de fantaisie, Statues et Statuettes, Chapelets, Médailles, Articles pour cadeaux, Sets d'écriture, Livres de messes, Articles de classe, Cartes à jouer, Cartes postales, Service à fumer, Articles pour bureaux, Plumes, réservoir, Crayon automatiques, Articles en cuir, Rubans de papiers pour décorations, Lampes électriques de fantaisie.

Spécialités : Articles pour cadeaux et de souvenir.
Prix défiant toute compétition.
"L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc."
Libraire-Imprimeur
Propriétaire
Arthabaska, P. Q.

Nous recevons aujourd'hui à la Librairie de "L'Union" un bel assortiment de Tapisserie de toutes les qualités et de tous les prix. Nous prions nos clients de venir nous voir avant d'acheter ailleurs. Bon marché.

L'hiver s'en vient : les rats, les souris rentrent, causent de grands dommages, entraînant les maladies. Envoyez \$1.00 et je vous dévoilerai LE SECRET de vous débarrasser des rats, souris, coquerelles, punaises, etc. Application facile. Résultats garantis.

P. J. ROULEAU,
Queen's Hôtel
Sherbrooke, P. Q.

Tél. 399.
17 oct. 8 f.

C'EST DANS LA COMMUNAUTE QUE LA FEMME TROUVE EN- CORE SA PLUS GRANDE PROTECTION

Telle est l'opinion exprimée à notre représentant par l'hon. juge Philippe Demers, doyen de la faculté de droit de l'université de Montréal.—La salaire de la Femme

Notre code civil subit, de temps-ci, de rudes assauts. En certains milieux, on ne propose rien de moins que de le jeter au feu. Ce ne serait qu'une législation désuète, triste vestige des âges les plus reculés de la barbarie.

C'est surtout contre la communauté de biens que s'exerce la verve de ces réformateurs. Suivant eux, elle n'aurait d'autre but que de réduire la femme en esclavage et d'en faire la chose de son mari.

Plus d'un défenseur a élevé la voix en faveur de notre vieux code, qui nous vient de la France. Des voix autorisées ont démontré plus d'une fois que c'est un monument de législation admirable, qui résistera aux efforts des siècles. A ces voix, il nous fait plaisir d'ajouter celle de l'hon. juge Philippe Demers, le doyen des juges de la Cour supérieure et le doyen de la faculté de droit de l'université de Montréal.

Le juge Demers est un fervent de notre code civil. Il s'en est à maintes reprises constitué le chevalier. C'est un juriste de grande valeur.

C'est avec le plus grand empressement qu'il a bien voulu donner à notre représentant quelques précisions sur cette grave question qui agite l'opinion publique.

Dès le début, le savant magistrat nous fait remarquer que la loi, étant une institution humaine, n'est pas parfaite. Elle est sujette à des modifications, mais de la à la chambarder de fond en comble, à y mettre la hache, comme le veulent certains novateurs, il y a une grande différence.

Le régime le plus juste

"La communauté est encore le régime le plus juste pour la femme. C'est lui qui la protège le mieux. Il est de beaucoup plus équitable que celui de la séparation de biens.

"Prenez la femme séparée de biens qui n'a pas de biens personnels en se mariant. Elle travaille toute sa vie. Elle fait des économies dont son mari bénéficie et ce dernier en mourant a le droit de la déshériter.

"La femme commune en biens n'a pas de désavantage. Elle a droit à la moitié des biens que laisse son mari. C'est ni plus ni moins qu'une société, dans laquelle les deux associés ont des parts et des intérêts égaux. C'est tellement une société, qu'à l'instar d'un associé, la femme a le choix d'accepter ou de refuser la communauté. Si elle refuse, elle reprend tous ses propres, elle ne paie aucune dette.

"Autre avantage de la femme commune : la communauté est obligée de la faire vivre durant les trois mois et quarante jours que la loi lui accorde pour faire inventaire et délibérer sur son acceptation. C'est encore la communauté qui paie le deuil de la femme. Elle a encore droit à un douaire, c'est-à-dire à la jouissance de la moitié des immeubles dont le mari est propriétaire lors de son décès.

"La femme a encore une hypothèque légale pour garantir tout ce qu'elle a pu acquérir ou recevoir pendant le mariage par succession, héritage ou autrement.

"La femme commune en biens est encore protégée, même contre son mari. Elle ne peut s'obliger avec ou pour lui.

Quand la séparation de biens est préférable

"Il faut remarquer tout de suite que la communauté a été pendant longtemps le seul régime matrimonial qu'ait connu notre loi. C'est encore le seul qui soit pratiqué à la campagne. C'est l'établissement des villes qui a donné naissance à la séparation de biens.

"La séparation de biens peut être préférable dans les cas où la femme est obligée de gagner sa propre vie ou lorsque le mari est dans le commerce. La loi a voulu la protéger contre les accidents. L'épouse n'est pas exposée à voir son avoir sombrer dans une banqueroute. Elle peut reprendre le commerce de son mari.

"La séparation de biens est préférable dans les ménages d'ou-

viens ou dans ceux des commerçants.

"On crie quelquefois : les conditions ont changé. La femme est maintenant obligée de pourvoir à sa subsistance lorsque les revenus du mari ne sont pas suffisants.

"Je crois que l'on pourrait amender les dispositions de notre code quant à la communauté en donnant à la femme qui travaille le contrôle de son salaire. On l'a déjà fait en France et en Allemagne et on pourrait le faire ici avec avantage. Je suis en faveur des réformes justes. La loi doit évoluer avec les conditions économiques et comme le travail de la femme est une conséquence de la vie moderne, je crois que la loi devrait évoluer en ce sens. Il n'est pas besoin pour cela de tout bouleverser.

Avantages de la communauté

"La communauté reste quand même le meilleur régime pour la femme. On n'en voit souvent que les désavantages et on laisse de côté les grands avantages. Ainsi comme je le disais tout à l'heure, sous le régime de la séparation de biens, la femme est toujours à la merci du testament de son mari. Il s'est produit tellement d'abus de ce côté qu'il est question en Angleterre d'abolir la liberté illimitée de tester. Avec le régime infâme de la communauté, la femme hérite toujours.

"On reproche encore à notre loi d'imposer l'obéissance à la femme. Que l'on n'oublie pas d'un autre côté que la loi oblige le mari à protéger sa femme. Il n'est que juste que celui qui protège ait le droit de commander.

Somme toute, conclut le juge Demers, la communauté est la collaboration intime des efforts des deux époux. C'est une société dans toute la force du mot et je ne crois pas qu'il soit expédient de l'abolir. Ce serait établir l'anarchie familiale."

LA PRESSE

F. LEDUC TUE SON EPOUSE

St-Hyacinthe, 22.—Une pénible affaire s'est déroulée hier après-midi vers 1 heure 15. M. Firmin Leduc, marchand de meubles, un homme de 60 ans, a tué sa femme à coups de bâton dans sa maison et a blessé mortellement un de ses voisins, M. Paul-Emile Amyot, 42 ans, accouru au secours de la victime. Les époux Leduc venaient de dîner et leur fille unique, Simone, âgée de 17 ans, avait quitté la maison pour son travail. Paul-Emile Amyot, qui demeure au-dessous du ménage Leduc, 5 rue St-Simon, entendit soudain un grand bruit suivi d'un cri dans la maison des Leduc ; il monta en haut pour voir ce qui se passait et comme il allait pour ouvrir la porte Leduc le frappa à la tête. Il fut transporté immédiatement à l'hôpital St-Charles où les médecins constatèrent une grave fracture du crâne ajoutant que sa vie pour le moment du moins était en danger, les docteurs Jean et Paul Morin, mandés sur les lieux de l'attentat ne purent que constater la mort de Mme Leduc. Celle-ci, née Emma Demontigny, est âgée de 58 ans.

Leduc a été arrêté pour meurtre et logé à la prison locale. Une enquête devant jury a eu lieu dès cet après-midi en présence du médecin légiste suppléant, le Dr J. L.-H. Pagé. Le jury après délibération a conclu que Leduc devait être tenu criminellement responsable de la mort de sa femme. Le jury se composait de MM. Joseph Bissonnette, Paul Lussier, D.-N. Dupont, Damase Picard, Jean Gladnet, Victor Desmarais, Leduc subira maintenant son enquête préliminaire devant le magistrat du district probablement demain.

LE SAMEDI

NUMERO DE NOEL

Le numéro de luxe de Noël, daté du 14 décembre, sera en vente à notre Librairie le mardi 10 décembre.

Vous connaissez déjà la valeur de ce numéro spécial de NOËL. Soyez convaincu que celui de 1929 est encore plus beau et plus intéressant que ceux des années passées.

Il comprend :
72 pages ;
Une attrayante couverture en quatre couleurs ;
Un morceau de musique de Noël : L'ETOILE, paroles de Fer-

LA COOPERATIVE DE PLESSISVILLE

A PRODUIT 4 MILLIONS DE
LIVRES DE SUCRE—ELLE
VA S'AGRANDIR

Plessisville, 14.—L'histoire des progrès de géant réalisés par la Coopérative des Producteurs de sucre d'érable de Plessisville démontre l'envergure des résultats que peut produire le mouvement des initiatives intelligentes comme des initiatives intelligentes comme celles qui ont présidé au succès de cette coopérative nouveau genre des Bois Francs.

En effet la Coopérative des Producteurs de Sucre de Plessisville après avoir produit cette année environ 4,000,000 de livres de sucre et de sirop est actuellement à faire ajouter à son établissement à Plessisville des extensions qui lui permettront pour la saison de 1930 de doubler sa production et de la porter à 8 millions de livres.

Les travaux d'agrandissement sont si considérablement avancés qu'ils seront terminés de bonne heure cet hiver en vue de la grande poussée de fabrication du printemps. On érige un hangar de 80 pieds par 120 qui pourra abriter une douzaine de mille barils de sirop, une grande soute à charbon et enfin un prolongement à la partie actuelle de l'usine où se fabrique l'excellent sucre, l'appâtissant sirop que la Coopérative met sur le marché dans un emballage qui a toutes les qualités pour plaire au consommateur pour satisfaire aux désirs du marché.

Au lieu de quatre bouilloires que la Coopérative possédait d'abord, elle en aura désormais huit avec toute la machinerie moderne capable de permettre la production d'une marchandise de toute première qualité au lieu de l'établissement de proportions modestes qui était bûni solé. L'existence ne date donc que de quelques mois, la Coopérative qui a marché vers le progrès à grandes enjambées se trouvera donc en possession d'une véritable usine munie même d'une voie d'évitement raccordée à la ligne principale du Canadian National.

Cette installation s'imposait pour mettre la Coopérative en mesure d'expédier plus commodément les pleins wagons de sucre et de sirop qu'elle mettra sur le marché en 1930.

Cette voie d'évitement est déjà en partie construite et ses rails s'avanceront précisément entre le corps principal de l'établissement et l'entrepôt aux barils.

Cet entrepôt comme le reste de l'extension en voie d'érection est fait de béton afin d'assurer la fraîcheur nécessaire à la bonne conservation du sirop gardé en baril très nombreux.

Le chef du service provincial de l'industrie sucrière, M. Cyrille Vaillancourt, exprimait sa confiance en la Coopérative de sucre de Plessisville. Grâce à ces améliorations, elle se trouvera en mesure de satisfaire aux exigences d'une fabrication poussée par le nombre sans cesse grandissant des membres aux patrons.

Ceux-ci sont déjà au nombre de plus de mille, ils couvrent toute la région de la quantité de produits de l'érable que l'organisation recueillera dès l'an prochain.

On a déjà lu avec quelle méthode avec quels soins méticuleux le personnel de l'établissement, sous la direction immédiate d'un expert, M. Jules Méthot procède à la fabrication du sucre auquel l'on fait prendre toutes les formes requises par un marché où le consommateur se recrute parmi les gourmets qui apprennent à déguster une croquette de sucre en guise de barre de chocolat, parmi les ménagères qui demandent le pain de plusieurs livres pour l'approvisionnement régulier, parmi les hôtels et restaurants où les produits de l'érable apparaissent de plus en plus sur les menus.

La texture parfaite de ce grain de grande finesse, aussi cette teinte d'or clair, toutes qualités que l'on requiert sur le marché sont assurées aux produits de Plessisville par l'action élaborée de grands pétrins ou malaxeurs.

Le moulage est aussi étroitement surveillé et l'emballage soigné, achève de donner à la marchandise la belle apparence qui s'ajoute à la qualité pour en assurer un écoulement rapide sur le marché.

L'ASSURANCE

est votre meilleure protection

Auguste Bourbeau

ASSUREUR

Assurances de toutes sortes

Règlement des réclamations avec une libéralité qui n'a jamais été surpassée.

84 rue Notre-Dame VICTORIAVILLE
Téléphone 157

Bouchers et Marchands

NOUS venons de recevoir une grande quantité de papier à envelopper

KRAFT

Fabriquée spécialement pour les Bouchers, Marchands, etc., etc.

EN QUALITE, IL VAUT DEUX FOIS LE PAPIER D'EMBALLAGE ORDINAIRE, C'EST POURQUOI IL COUTE MOINS CHER EN DEFINITIVE.

Recommandé particulièrement pour emballer les Marchandises Sèches, les Viandes, le Poisson, les Provisions etc.

Une épaisseur suffit et vous avez plus de papier à la livre !

DOUBLE ECONOMIE !

Tenu en stock à notre Librairie en rouleaux de 6 pcs, 12 pcs, 18 pcs, 20 pcs et 24 pcs.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS 9 ET 10c. LA LIVRE.

PRIX SPECIAL PAR QUANTITE.

LIBRAIRIE DE L'UNION

ARTHABASKA, P. Q.

FONDEE EN 1866

L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.

PROPRIÉTAIRE DE LA

LIBRAIRIE de "L'UNION"

—ooo ARTHABASKA ooo—

Cadres, Moulures,

Miroirs, Vitres,

Etc.

Etc.

SPECIALITÉ :

Cadres faits sur commande au plus bas prix du marché.

LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ
DE MOULURES A CADRES...

Demandez nos prix pour

VITRES ET IMAGES DE

TOUTES GRANDEURS

GROS ET DETAIL

ARTHABASKA.

P. Q.

DR J. B. DROUIN

Chirurgien attitré l'Hôtel-Dieu Arthabaska—Diplômé en physiothérapie. (traitements électriques)

TERRE A VENDRE

Une terre contenant six cents acres de terre à vendre à Inverness. C'est l'une des plus belles terres du comté de Mégantic. Le terrain est plat et pas rocheux. Bien bâtie et possédant une belle sucrerie. Eau courante. Il y a également du bois de commerce.

Pour plus amples informations, s'adresser à

GEO. REQ. MOONEY,

Inverness, P. Q.

Dr J.-B. DROUIN, 10 oct. 8 f.
Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE